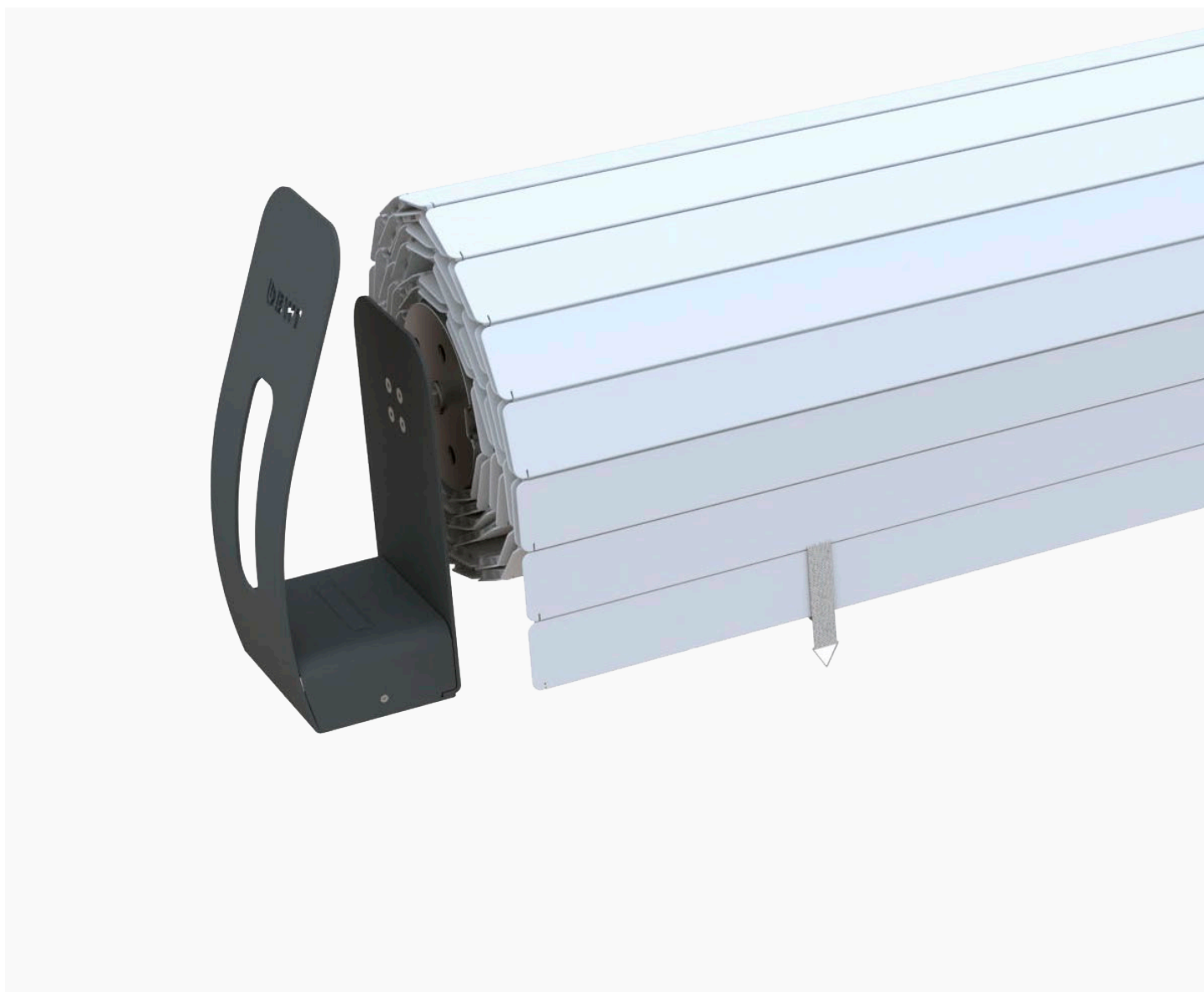


# PEARL PROTECT

## Couverture automatique hors-sol



## NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

**À lire attentivement et à conserver pour consultation ultérieure**

Vous venez d'acquérir une couverture automatique pour piscine et nous vous remercions de votre confiance. Il s'agit d'un produit efficace, performant et fiable. Avant d'entreprendre son installation et son utilisation, lisez attentivement les informations ci-après. Elles contiennent d'importantes recommandations sur les différentes manipulations et conseils d'utilisation. Gardez soigneusement ces informations et montrez-les aux utilisateurs éventuels.

## AVANT-PROPOS

Vous venez de prendre possession d'une couverture automatique produite par BWT France - Activité POOL et nous tenons à vous remercier de la confiance que vous avez bien voulu nous témoigner.

En achetant cette couverture, vous avez choisi le sérieux d'une technologie de pointe, ainsi qu'un produit parfaitement approprié à la couverture et à la protection des piscines.

Vous bénéficiez également de la compétence de BWT France - Activité POOL, concepteur exclusif et fabricant de l'ensemble des éléments de cette couverture, dont le siège administratif est situé : 48 rue de Bédée, Pleumeleuc (35137), France.

Votre installation est donc l'ultime maillon d'une chaîne de professionnels de la piscine.

Toutefois, malgré les propriétés de haut niveau de l'ensemble des éléments constituant cette couverture, celle-ci ne peut apporter entière satisfaction à son utilisateur, sans une scrupuleuse observation des présentes consignes.

<b>RECOMMANDATIONS AVANT L'INSTALLATION .....</b>	<b>5</b>
1. Note importante sur la sécurité.....	5
2. Prescriptions d'installation .....	5
2.1. Outillage nécessaire .....	6
2.2. Personnel nécessaire.....	6
3. Vue globale de la structure.....	6
4. Préparation avant la pose de la structure mécanique .....	7
4.1. Préparation des margelles .....	7
4.2. Contrôle de l'arrivée électrique.....	7
<b>STRUCTURE PEARL PROTECT.....</b>	<b>8</b>
1. Nomenclature.....	8
2. Structure mécanique complète.....	9
3. Pied côté palier .....	9
4. Pied côté moteur .....	10
5. Fixation de l'axe .....	10
6. Mise en place de la structure mécanique .....	11
6.1. Présentation sur le bassin .....	11
6.2. Fixation des pieds dans les margelles.....	12
<b>ALIMENTATION ET MOTORISATION.....</b>	<b>13</b>
1. Raccordement électrique de la couverture Pearl Protect.....	13
1.1. Coffret d'alimentation électrique.....	13
1.2. Coffret de dérivation moteur.....	14
1.3. Carte électronique Bluetooth.....	15
1.4. Câblage du moteur.....	16
1.5. Câblage du rail LED du pied côté palier .....	16
1.6. Câblage du boîtier à clé.....	16
1.7. Test de fonctionnement.....	16
1.8. Contact électrolyseur.....	17
2. Schémas de câblage.....	18
2.1. Schéma des branchements, version sans LED (moteur B) .....	18
2.2. Schéma des branchements, version avec LED (moteur B) .....	19
2.3. Schéma électrique.....	20
3. Réglage du système de fins de course.....	21
<b>FINITION .....</b>	<b>22</b>
1. Finition pour structure avec LED .....	22
2. Finition pour structure sans LED .....	22
<b>ASSEMBLAGE DU TABLIER .....</b>	<b>23</b>
1. Conseils avant le montage .....	23
2. Assemblage du tablier.....	23
2.1. Assemblage des lames du tablier entre-elles.....	23

2.2. Assemblage du tablier complet.....	25
2.3. Jonction du tablier avec l'axe .....	25
3. Accessoires.....	25
3.1. Arrêteurs pour piscines avec escalier (option).....	25
3.2. Lames PVC : masselottes pour piscines à débordement (option) .....	26
4. Accroches de sécurité du tablier .....	27
4.1. Accroche de sécurité sur paroi.....	27
4.2. Accroches de sécurité sous margelle.....	28
4.3. Sangle réglable en extrémité de bassin.....	30

## **NOTICE D'UTILISATION ..... 34**

1. Précautions .....	34
2. Manipulation des accroches de sécurité.....	34
2.1. Blocage du tablier au niveau les sangles de sécurité .....	34
2.2. Déblocage du tablier au niveau les sangles de sécurité.....	35
3. Procédures d'ouverture et fermeture de la couverture .....	35
3.1. Procédure de fermeture de la couverture.....	35
3.2. Procédure d'ouverture de la couverture .....	35
4. Utilisation de la télécommande Bluetooth.....	36
4.1. Initialisation de l'application .....	36
4.2. Configuration initiale .....	37
4.3. Modification du code PIN .....	37
4.4. Réinitialisation du code PIN .....	38
4.5. Ouverture et fermeture de la couverture.....	38
4.6. Utilisation et programmation des LEDs .....	39
4.7. Guide de dépannage de l'option Bluetooth .....	39
5. Qualité de l'eau .....	40
6. Entretien de la couverture .....	40
7. Hivernage.....	40
8. Limites d'utilisation .....	41

## **CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE ..... 42**

1. Garantie sur le tablier de lames (PVC, PC) .....	42
1.1. Garantie sur la bonne tenue et sur l'étanchéité des lames.....	42
1.2. Garantie sur le risque de taches et de décoloration.....	43
2. Garantie sur la mécanique .....	44
2.1. Garantie sur le moto-réducteur .....	44
2.2. Garantie sur le coffret électrique .....	44
2.3. Garantie sur les batteries rechargeables et sur le panneau solaire .....	45
2.4. Garantie sur l'axe.....	45
3. Autres éléments non cités précédemment .....	45
4. Application des garanties .....	46

# RECOMMANDATIONS AVANT L'INSTALLATION

## 1. Note importante sur la sécurité

- Une couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.
- Attention : la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée, verrouillée et correctement installée conformément aux instructions du fabricant.
- La couverture doit être systématiquement installée en cas d'absence même momentanée du domicile.
- Contrôler l'absence de baigneur ou de corps étranger dans le bassin avant et pendant la manœuvre.
- Ranger la clé nécessaire pour actionner la couverture hors de portée des enfants ;
- La mise en œuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable ;
- Hormis pour les fonds mobiles, interdire de monter, marcher ou de sauter sur une couverture de sécurité.
- Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation de la couverture ou lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin.
- La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.
- La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.

### Apprenez les gestes qui sauvent

Mémorisez et affichez près de la piscine les numéros des premiers secours (FRANCE) :

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Centre antipoison : 01 45 42 59 59



## 2. Prescriptions d'installation

La couverture automatique Pearl Protect est destinée au mouvement des tabliers de piscines de taille maximale de 10 ml de long (escalier inclus) ou de 5.09 ml de large.

Selon la norme NF C15-100, un disjoncteur différentiel de 30 mA doit impérativement être installé en tête de la ligne électrique alimentant la couverture automatique Pearl Protect.

La motorisation est livrée avec son coffret électrique et ne peut fonctionner qu'avec celui-ci. Toutes autres utilisations du moteur sans le coffret et vice-versa sont dangereuses et déconseillées.

La couverture Pearl Protect ne peut être commandée qu'avec un dispositif tel que décrit dans la norme NF P90-308. Le boîtier de commande à clé et la commande à distance par le biais du Bluetooth sont conformes à ces exigences.

Le caractère automatique de la couverture Pearl Protect ne dispense en aucun cas de la vigilance nécessaire lors des mises en fonctionnement du tablier. Au moindre problème à l'enroulement ou au déroulement, stopper le fonctionnement et contacter un professionnel.

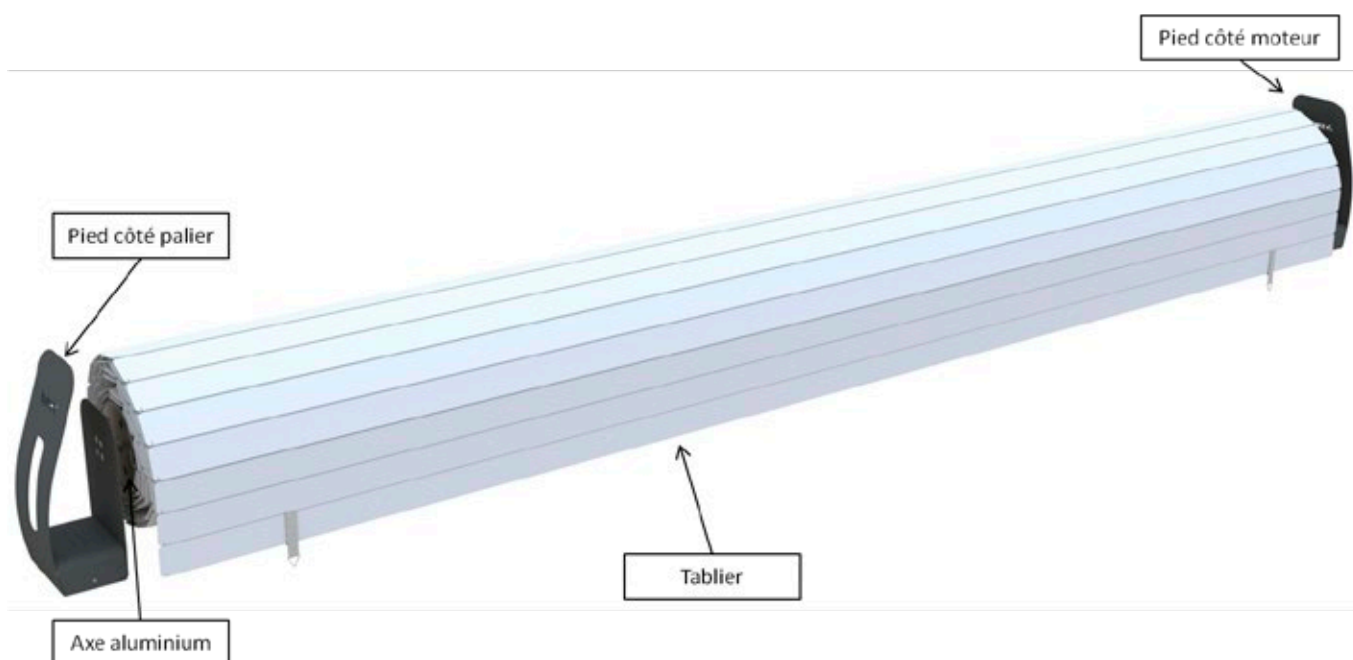
## 2.1. Outillage nécessaire

Étape	Outillage nécessaire	
Montage de l'axe	<ul style="list-style-type: none"><li>- Clés 6 pans</li><li>- Tournevis</li><li>- Embouts Torx et cruciforme</li><li>- Clés plates</li><li>- Douilles</li><li>- Foret à béton Ø 5 mm</li><li>- Foret à béton Ø 6 mm</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Foret à béton Ø 10 mm</li><li>- Mètre ruban</li><li>- Niveau à bulle</li><li>- Perceuse à percussion</li><li>- Lapidaire avec disque diamant</li><li>- Burin plat et massette</li><li>- Maillet en caoutchouc dur</li></ul>

## 2.2. Personnel nécessaire

Étape	Nombre de personnes	Durée
Montage de l'axe de la couverture	2	1,5 h
Assemblage du tablier	2	1 h
Raccordements électriques	2	1,5 h

## 3. Vue globale de la structure



## 4. Préparation avant la pose de la structure mécanique

### 4.1. Préparation des margelles

Les margelles doivent être surfacées afin de recevoir les pieds de la couverture (en bleu sur le schéma ci-dessous). Les dimensions du surfacage sont données dans le tableau ci-dessous.

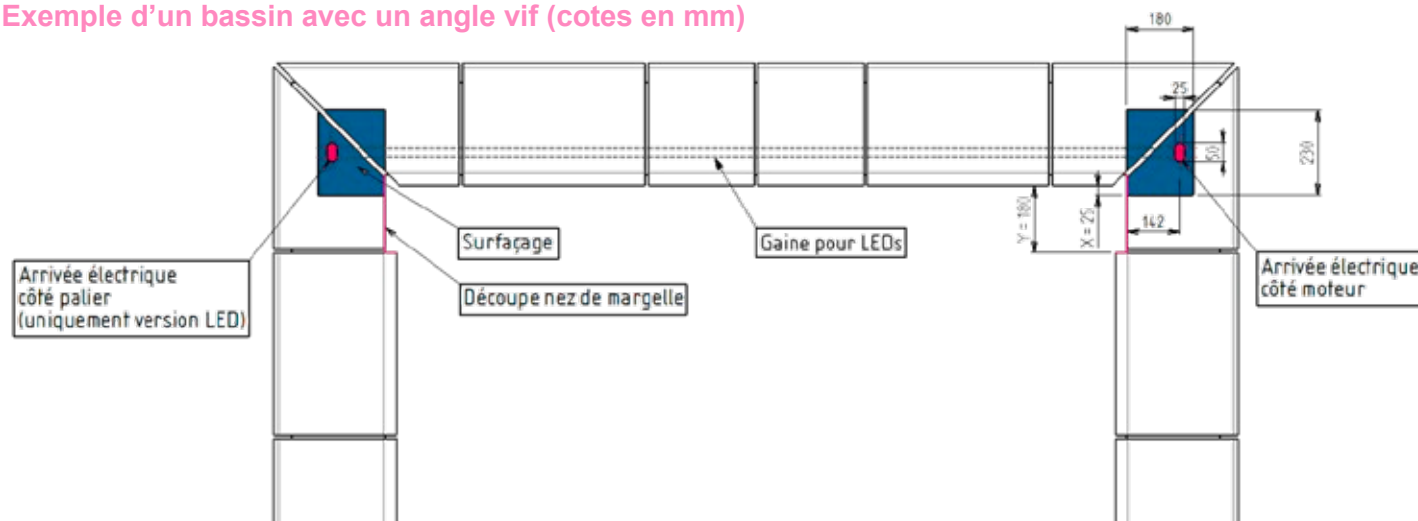
Prévoir également de tailler les nez de margelle de chaque côté à l'aplomb du mur. La dimension de cette taille en L (en rose sur le schéma) dépend des rayons (se référer au tableau ci-dessous). Au-delà d'un rayon de 30 cm dans les angles du bassin, la pose d'une Pearl Protect est impossible (les lames du rayon ne pourraient pas passer entre le fil d'eau et l'axe).

Veiller à la bonne planéité des margelles. Si les margelles ne sont pas planes aux emplacements des pieds, la structure sera instable, ce qui pourra engendrer des défauts fonctionnels ainsi qu'esthétiques.

Type d'angle	Angle vif	Rayon de 15 cm	Rayon de 20 cm	Rayon de 25 cm	Rayon de 30 cm
Distance à mesurer par rapport	Au nez de margelle	Au mur arrière			
Position du surfacage X en mm	25	175	225	275	325
Découpe du nez de margelle Y en mm	180	320	370	420	470

En fonction du côté d'installation du pied côté moteur, prévoir l'arrivée électrique correspondante selon le plan ci-dessous.

#### Exemple d'un bassin avec un angle vif (cotes en mm)



### 4.2. Contrôle de l'arrivée électrique

Prévoir la gaine pour les câbles H07RN-F entre le coffret d'alimentation et le coffret de dérivation moteur. Dans le cas d'une couverture avec LED, prévoir une gaine entre les coffrets de dérivation moteur et palier. Prévoir également :

- une gaine pour le passage d'un câble H07RN-F 3 X 0,75 mm<sup>2</sup> ou 3 X 1 mm<sup>2</sup> entre le pied côté moteur et le futur emplacement du boîtier à clé déporté.
- dans le cas d'une couverture Pearl Protect avec LED, une gaine pour le passage d'un câble H07RN-F 4 X 0,75 mm<sup>2</sup> ou 4 X 1 mm<sup>2</sup> entre le pied côté moteur et le pied côté palier pour l'alimentation des LED.

Distance pied / coffret	Section du câble d'alimentation moteur	
	SANS utilisation du contact pour électrolyseur	AVEC utilisation du contact pour électrolyseur
15 m	2 X 2,5 mm <sup>2</sup>	3 X 2,5 mm <sup>2</sup>
25 m	2 X 4 mm <sup>2</sup>	3 X 4 mm <sup>2</sup>
40 m	2 X 6 mm <sup>2</sup>	3 X 6 mm <sup>2</sup>

Des explications détaillées sur l'installation électrique sont données au chapitre ALIMENTATION ET MOTORISATION à la page 13.

# STRUCTURE PEARL PROTECT

## 1. Nomenclature

### Contenu de la caisse

Rep	Désignation	Qté
1	Axe complet	1
2	Tablier	1
3	Ensemble de tôlerie	1
4	Coffret d'alimentation	1
5	Bouton à clé	1
6	Ensemble de visserie et coffrets	1
7	Sachet accessoires	1

### Coffret d'alimentation

Rep	Désignation	Qté
1	Coffret d'alimentation câblé	1
2	Clé de réglage des fins de course	1
3	Capot	1
4	Lexan	1
5	Cheville Ø8×40	4
6	Vis auto FZ 6×50 A2	4

### Ensemble de tôlerie

Rep	Désignation	Qté
1	Socle	2
2	Galbe	2
3	Adaptateur	2
4	Capot	2
5	Carter	1
6	Bouche-fente	2

### Bouton à clé

Rep	Désignation	Qté
1	Bouton câblé	1
2	Presse-étoupe PG9	1
3	Cheville Ø5×25	4
4	Vis auto BZ 4×30	4
5	Vis thermoplastique FB 4×45	4
6	Clé	2

### Ensemble de visserie et coffrets

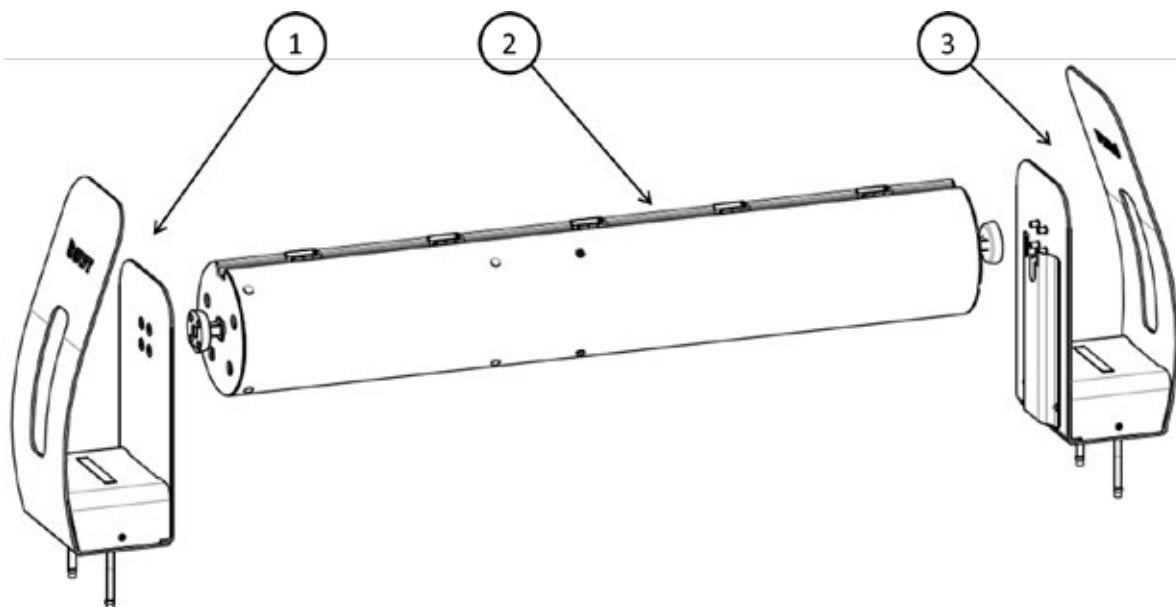
Rep	Désignation	Qté
1	Coffret de dérivation moteur avec carte électronique Bluetooth	1
2	Coffret de dérivation palier avec dominos (version LED uniquement)	1
3	Rondelle M4 A4	2
4	Rondelle M6 A4	8
5	Vis BHC M4×8 A4	2
6	Vis FHC M4×12 A2	4
7	Vis FHC 8×16 A4	8
8	Vis thermoplastique FX 5×10 A2 (+ 4 pour version LED)	4 + 4
9	Écrou H M4 A4	4
10	Écrou H M6 A2	8
11	Goujon express M10×124 A4	4

### Sachet d'accessoires

Rep	Désignation	Qté
1	Polo BWT	1
2	Porte clé BWT	1
3	Goupille Bêta	2
4	Notice d'installation et d'utilisation	1

## 2. Structure mécanique complète

Rep	Désignation	Qté
1	Pied côté palier	1
2	Axe complet	1
3	Pied côté moteur	1



## 3. Pied côté palier

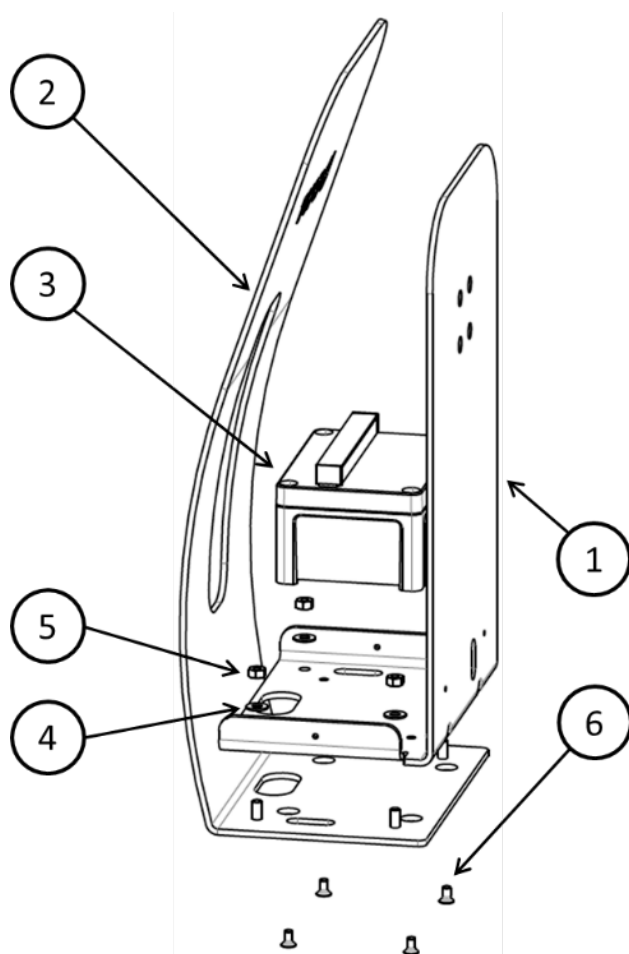
Rep	Désignation	Qté
1	Socle	1
2	Galbe	1
3	Coffret de dérivation palier (pour modèle avec LED)	1
4	Rondelle M6 A4	4
5	Écrou H M6 A2	4
6	Vis thermoplastique FX 5×10 A2 (pour modèle avec LED)	4

Dans le cas d'une version avec LED, fixer le coffret de dérivation palier (3) sur le socle (1) à l'aide des vis FX 5×10 (6).

Veiller à installer le coffret de dérivation de telle manière que la LED soit positionnée au centre du pied, conformément à l'image ci-contre.

Pour un modèle sans LED, passer directement à l'étape suivante.

Fixer le socle (1) sur le galbe (2) à l'aide des insert M6 du galbe, des rondelles M6 (4) et des écrous H M6 (5).



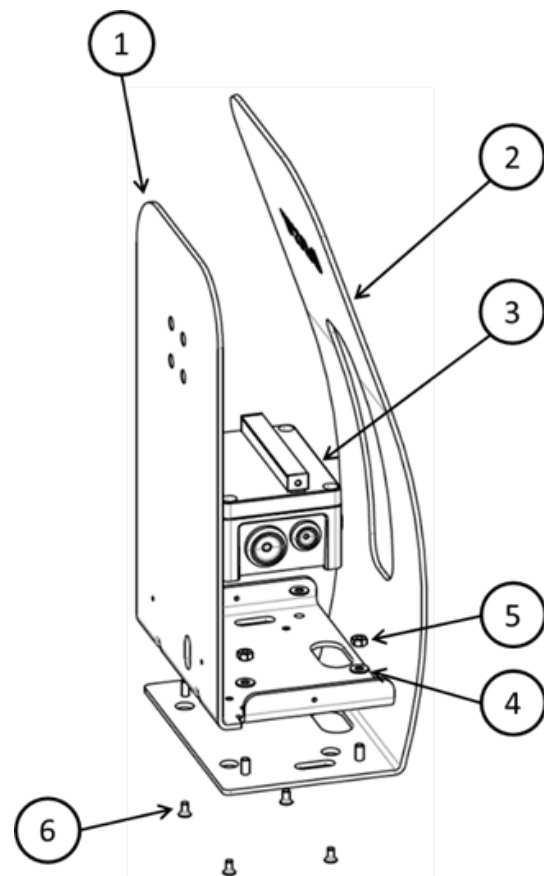
## 4. Pied côté moteur

Rep	Désignation	Qté
1	Socle	1
2	Galbe	1
3	Coffret de dérivation moteur	1
4	Rondelle M6 A4	4
5	Écrou H M6 A2	4
6	Vis thermoplastique FX 5×10 A2	4

Fixer le coffret de dérivation moteur (3) sur le socle (1) à l'aide des vis FX 5×10 (6). Le côté du coffret avec le passe-fil centré sur la boîte doit être placé du côté du bassin.

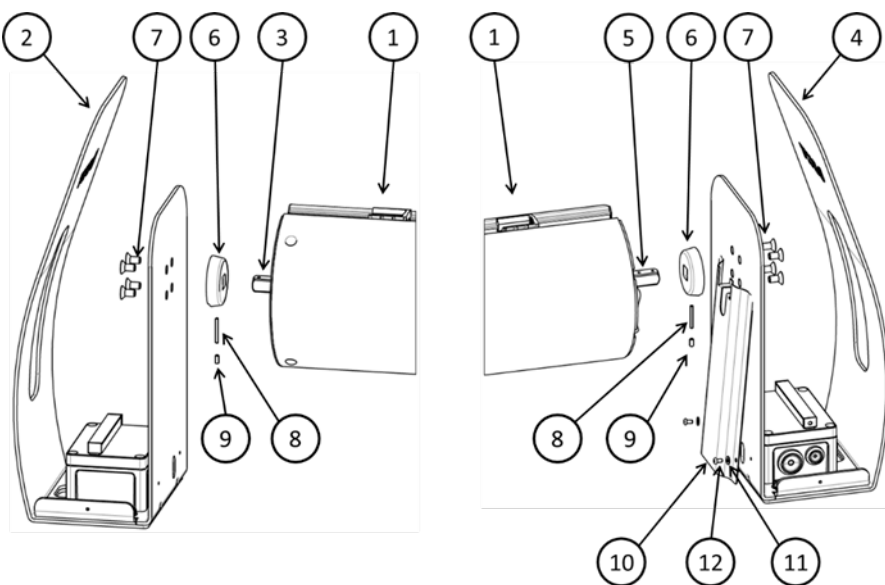
Dans le cas d'une version avec LED, positionner le coffret de dérivation de telle manière que la LED soit positionnée au centre du pied, conformément à l'image ci-contre.

Fixer le socle (1) sur le galbe (2) à l'aide des insert M6 du galbe, des rondelles M6 (4) et des écrous H M6 (5).



## 5. Fixation de l'axe

Rep	Désignation	Qté
1	Axe de la couverture	1
2	Pied côté palier	1
3	Arbre côté palier	1
4	Pied côté moteur	1
5	Arbre côté moteur	1
6	Adaptateur	2
7	Vis FHC M8×16	8
8	Goupille cylindrique	2
9	Vis sans tête AHC M4×10	2
10	Carter de protection	1
11	Rondelle M4	2
12	Vis BHC M4×8	2



Briquer les adaptateurs (6) sur les arbres (3 et 5) sortant de l'axe (1) à l'aide des goupilles cylindriques (8) et des vis sans tête AHC M4×10 (9). Côté moteur, les éléments de bridage (8 et 9) doivent être installés à l'opposé des vis de réglage des fins de course du moteur.

Poser une toile de protection au sol et basculer les pieds (2 et 4) sur leur tranche sur ces toiles, puis les fixer à l'axe (1) via les adaptateurs (6) à l'aide des vis FHC M8×16 (7). Les éléments de bridage (8 et 9) devront être tournés vers la base des pieds (2 et 4).

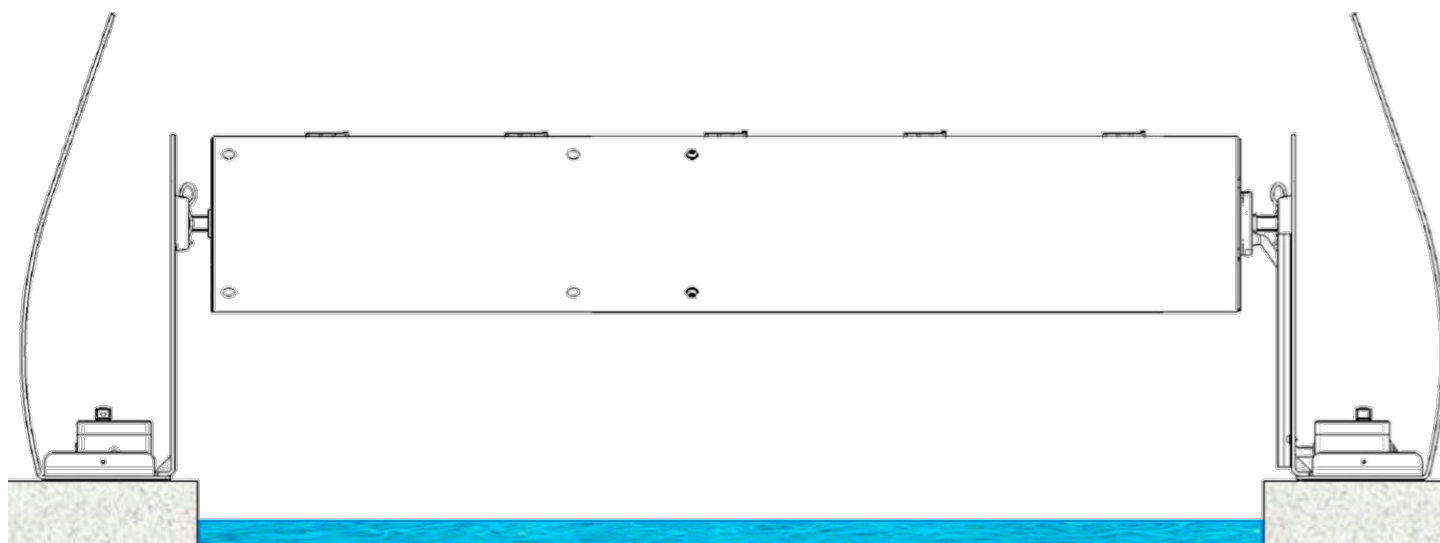
Basculer les pieds pour les remettre sur leur base.

Insérer le câble moteur dans le pied puis fixer le carter (10) au pied (4) à l'aide des rondelle M4 (11) et des vis BHC M4×8 (12). Le carter possède deux pattes pliées, elles doivent se bloquer derrière l'adaptateur (6).

## 6. Mise en place de la structure mécanique

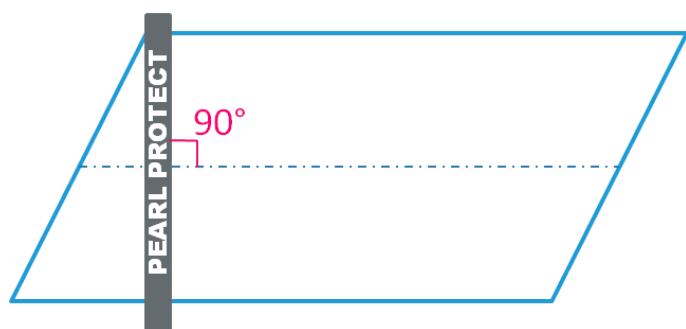
### 6.1. Présentation sur le bassin

Présenter l'ensemble sur le bassin en respectant le schéma ci-dessous. À titre indicatif, la distance entre la paroi verticale du bassin et le bord du pied est d'environ de 2 cm.

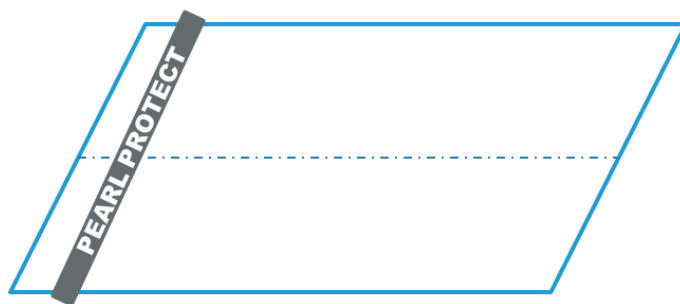


#### ATTENTION

Il est important de positionner la structure mécanique Pearl Protect à 90° par rapport à l'axe de la piscine. Disposer l'aplomb de l'axe à la sortie du rayon du bassin.



**CONFORME**



**NON CONFORME**

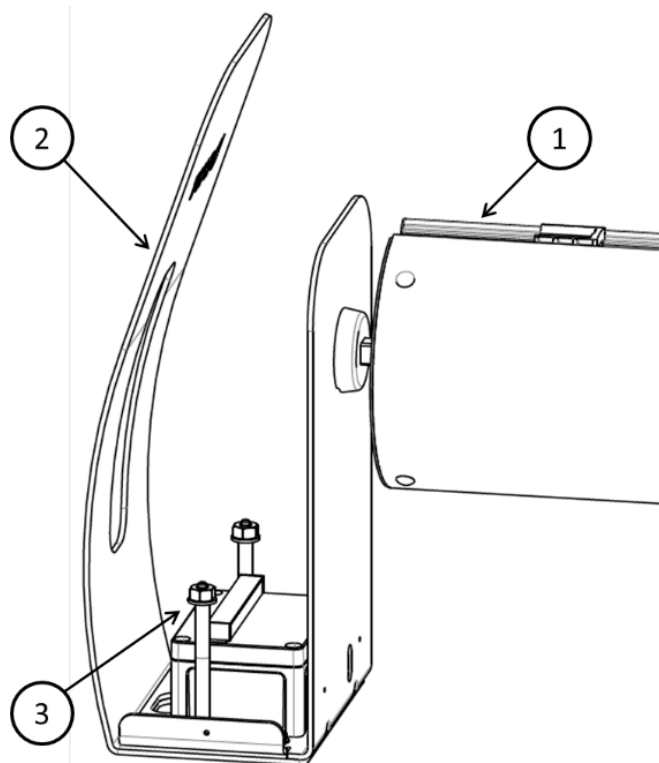
## 6.2. Fixation des pieds dans les margelles

Rep	Désignation	Qté
1	Axe	1
2	Pied	1
3	Goujon express M10×125 A4	2

Les pieds (2) se fixent dans la margelle au moyen de 2 goujons (3) par pied.

Les pieds étant ajustés en position idéale, repérer dans la margelle les futurs emplacements des goujons à travers les deux trous, et percer avec une mèche de diamètre 10 mm au travers des trous.

Nettoyer les trous puis enfoncer les goujons express M10×125 (écrou vers le haut) avec un marteau, tout en protégeant le haut du filetage du goujon avec son écrou. Fixer les pieds au sol en serrant les écrous.



# ALIMENTATION ET MOTORISATION

## ATTENTION

Les instructions ci-après concernent uniquement les connexions qui doivent être effectuées par l'installateur. Le câblage du coffret est déjà réalisé lors de la fabrication et ne doit en aucun cas être modifié au risque de dégradations ou d'accidents.

Il est primordial d'utiliser des câbles de section suffisante en fonction de l'intensité qu'ils doivent véhiculer. Vérifier également le serrage correct des connexions. Un câble de section insuffisante ou une connexion mal serrée s'échauffe et peut provoquer un début d'incendie.

Selon la norme C15-100, un disjoncteur différentiel de 30 mA doit impérativement être installé en tête de ligne.

## 1. Raccordement électrique de la couverture Pearl Protect

Le raccordement électrique de la couverture Pearl Protect comporte plusieurs étapes :

1. La fixation et l'alimentation en 230 V du coffret d'alimentation électrique
2. Le raccordement électrique du coffret de dérivation côté moteur
3. Le câblage de la carte électronique permettant la commande à distance de la couverture
4. Le raccordement de l'alimentation électrique du moteur de la couverture
5. Dans le cas d'une couverture Pearl Protect version LED : le raccordement électrique du rail LED via le coffret de dérivation côté palier (le rail LED coté moteur est déjà raccordé).
6. Le raccordement du boîtier à clé
7. Un test de fonctionnement du moteur afin de valider le câblage effectué
8. La connexion du contact sec pour électrolyseur si l'utilisation de celui-ci est souhaitée.


Un schéma global des branchements est présenté au paragraphe 2 du présent chapitre, à la page 18.

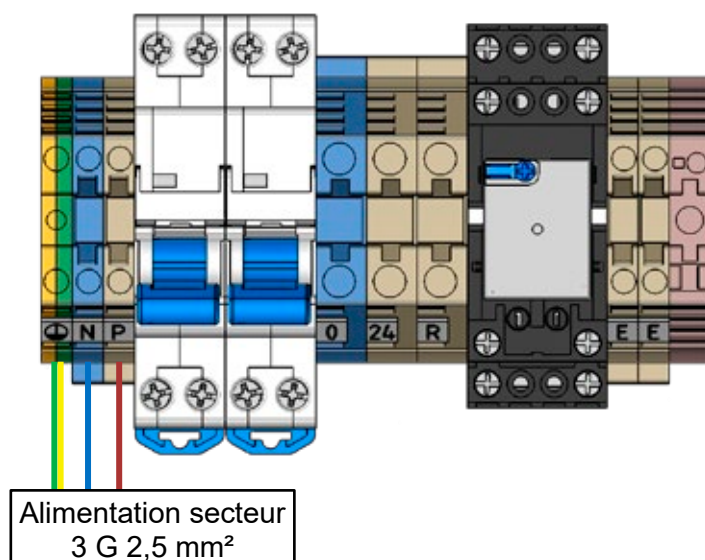
### 1.1. Coffret d'alimentation électrique

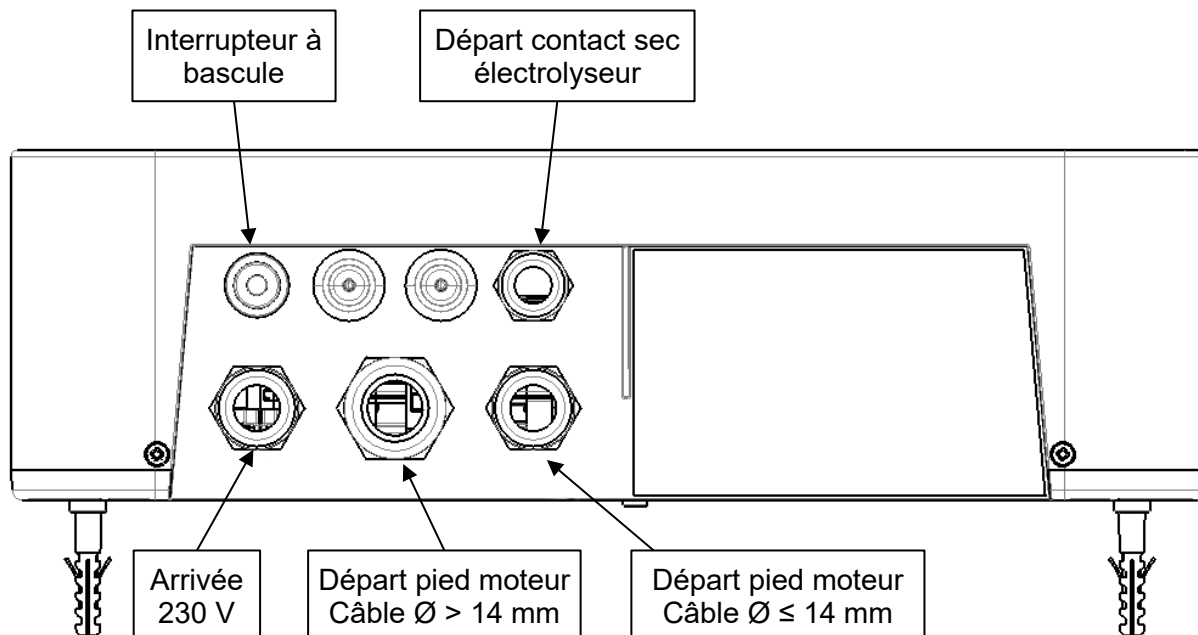
Le coffret électrique d'alimentation (voir illustration page suivante) doit être fixé sur une paroi du local technique, à l'abri du soleil et de la pluie, et à plus de 3,5 m du bassin. Il doit être fixé sur un mur ou une paroi verticale qui supporte la charge, à l'aide des vis et chevilles fournies à cet effet. Il doit être monté de sorte que les presse-étoupes soient installés vers le bas.

Prévoir de faire cheminer une gaine entre le coffret d'alimentation et le coffret de dérivation qui se situe sur le pied côté moteur pour la liaison filaire.

Le coffret d'alimentation électrique doit être alimenté en 230V, 50 ou 60 Hz, à l'aide des bornes de terre, N et P, tel que décrit par le tableau ci-dessous et le schéma ci-contre.

Borne coffret	Signification	Couleur	Type de câble
	Terre	Vert et jaune	H07RN-F 3 G 2,5 mm <sup>2</sup>
N	Neutre	Bleu	
P	Phase	Brun	

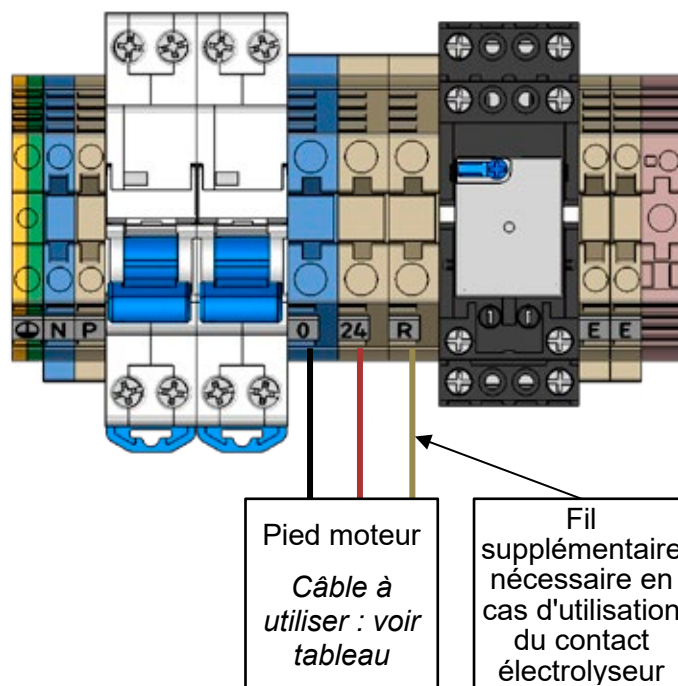




## 1.2. Coffret de dérivation moteur

Prévoir de cheminer un câble d'alimentation moteur H07RN-F entre le coffret d'alimentation et le coffret de dérivation moteur, en suivant la section conseillée dans le tableau ci-dessous.

Distance pied / coffret	Section conseillée pour le câble d'alimentation	
	SANS utilisation du contact pour électrolyseur	AVEC utilisation du contact pour électrolyseur
15 m	2 X 2,5 mm <sup>2</sup>	3 X 2,5 mm <sup>2</sup>
25 m	2 X 4 mm <sup>2</sup>	3 X 4 mm <sup>2</sup>
40 m	2 X 6 mm <sup>2</sup>	3 X 6 mm <sup>2</sup>



Ouvrir le coffret de dérivation situé dans le pied côté moteur. Percer l'opercule au centre du passe-fil à l'aide d'un petit tournevis. **Ne pas agrandir le perçage** afin que le passe-fil reste étanche.

Faire passer le câble d'alimentation à l'intérieur du coffret de dérivation.

Réaliser le câblage des éléments comme indiqué dans les paragraphes ci-après, en prenant garde de repérer le modèle de moteur possédé (A ou B).

## 1.3. Carte électronique Bluetooth

### 1.3.1. Fonctionnalités de la carte Bluetooth

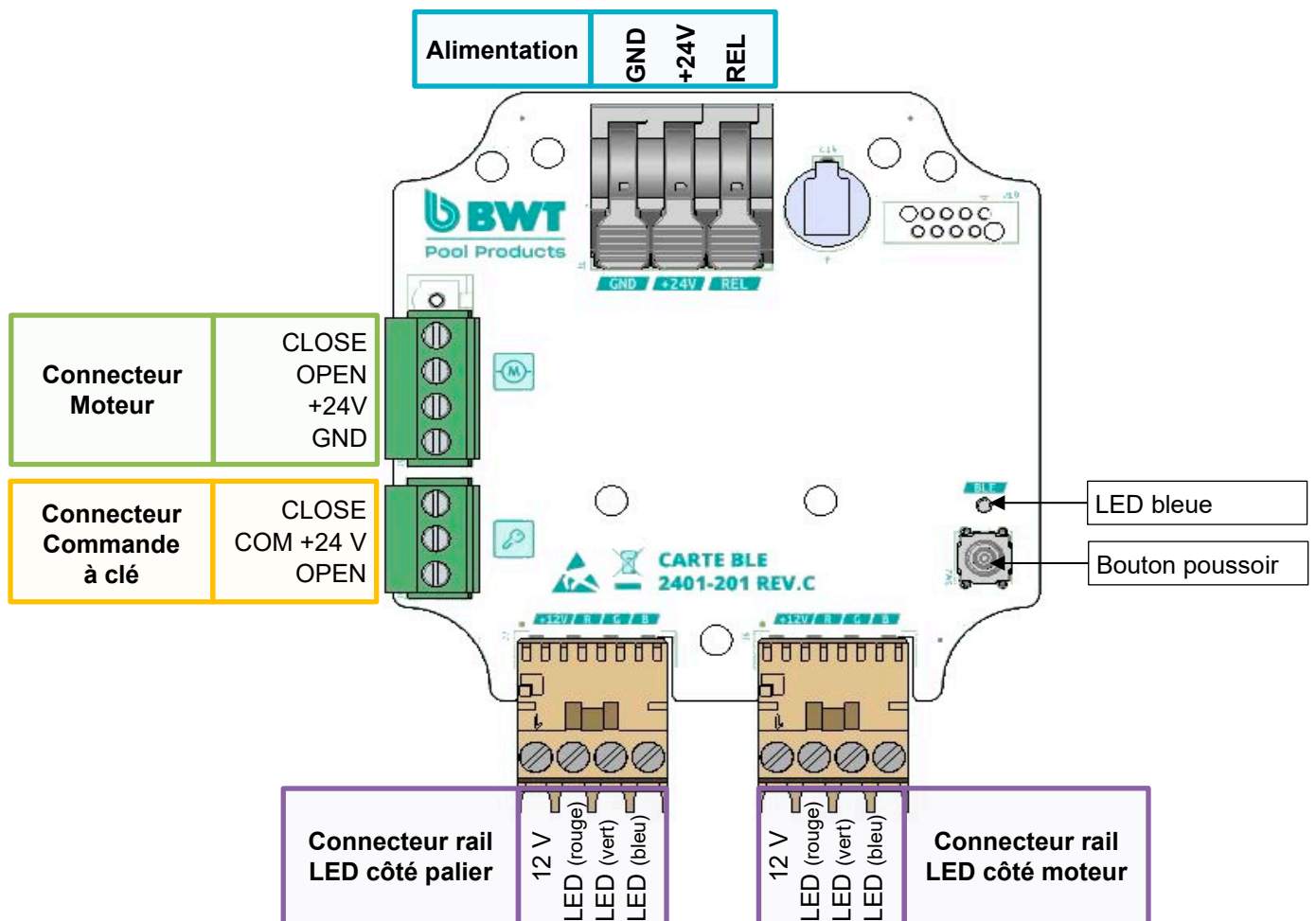
La carte électronique Bluetooth permet de :

- Commander l'ouverture et la fermeture de la couverture, en offrant un auto-maintien à l'ouverture
- Gérer l'allumage, la couleur et l'intensité des rails LED (en option) à partir d'un smartphone via l'application BWT Best Water App
- Réaliser un contact sec pour l'électrolyseur permettant de réduire la production de l'appareil quand la couverture est fermée

Les connecteurs moteur, commande à clé et rail LED sont détachables afin de faciliter le branchement des fils. La LED clignote toutes les 10 secondes pour indiquer que la carte est sous tension. Quand un smartphone est connecté à la carte, la LED clignote en permanence.

Un appui de 3 secondes sur le bouton poussoir permet de réinitialiser le code PIN de la carte. La fin des 3 secondes et la réinitialisation du code PIN sont signalées quand la LED clignote rapidement ; le bouton poussoir peut alors être relâché.

### 1.3.2. Schéma de la carte Bluetooth



### 1.3.3. Branchement de la carte électronique

Dans le boîtier de dérivation côté moteur, brancher l'alimentation provenant du coffret d'alimentation sur le connecteur dédié comme indiqué ci-contre.

**Le câblage du connecteur REL n'est nécessaire que si le contact sec pour électrolyseur est utilisé.**

Connecteur d'alimentation	Coffret d'alimentation
GND	0
+24V	24
REL	R

## 1.4. Câblage du moteur

Après avoir identifié le type de moteur détenu en se référant au tableau ci-dessous, brancher le câble moteur sur le connecteur moteur de la carte électronique Bluetooth de la manière suivante :

Connecteur moteur	Couleur fils moteur B		Couleur fils moteur A	
	Moteur à droite	Moteur à gauche	Moteur à droite	Moteur à gauche
Close	Blanc	Bleu ou vert	Noir	Gris
Open	Bleu ou vert	Blanc	Gris	Noir
+24V	Rouge	Rouge	Brun	Brun
GND	Noir	Noir	Bleu	Bleu

## 1.5. Câblage du rail LED du pied côté palier

Dans le cas d'une couverture sans LED, passer directement au paragraphe 1.6 ( Câblage du boîtier à clé) ci-dessous.

Dans le cas d'une couverture avec LED, le pied palier doit être raccordé électriquement à partir du pied moteur. Prévoir de faire cheminer une gaine entre les deux pieds de couvertures pour la liaison filaire de l'éclairage LED. Il conviendra d'utiliser un câble 4X 0,75 mm<sup>2</sup> ou 4X 1 mm<sup>2</sup> entre les 2 pieds de la couverture.

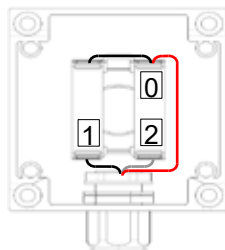
Connecteur pour rail LED	Couleur fils rail LED	Type de câble entre les 2 pieds
+12 V	Noir	4 X 0,75 mm <sup>2</sup> ou 4 X 1 mm <sup>2</sup>
R	Rouge	
G	Vert	
B	Bleu	

Ouvrir le coffret de dérivation situé dans le pied côté palier. Faire passer le câble d'alimentation LED dans le passe-fil situé à droite du coffret de dérivation moteur, jusqu'au passe-fil central du coffret de dérivation palier. Réaliser le câblage des éléments comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

## 1.6. Câblage du boîtier à clé

Pour raccorder le boîtier à clé, faire cheminer un câble entre le boîtier à clé et le coffret de dérivation côté moteur.

Le boîtier de commande à clé doit impérativement être fixé à un emplacement duquel la totalité du bassin est visible. Ainsi, la personne qui procède au déroulement de la couverture sur le bassin peut s'assurer qu'aucun baigneur n'est dans le bassin pendant toute la durée de cette opération (exigence NF P90-308).



Connecteur pour boîtier à clé	Borne sur le bouton à clé	Type de câble
Close	2	H07RN-F 3 X 0,75 mm <sup>2</sup> ou 3 X 1 mm <sup>2</sup>
COM	0	
Open	1	

## 1.7. Test de fonctionnement

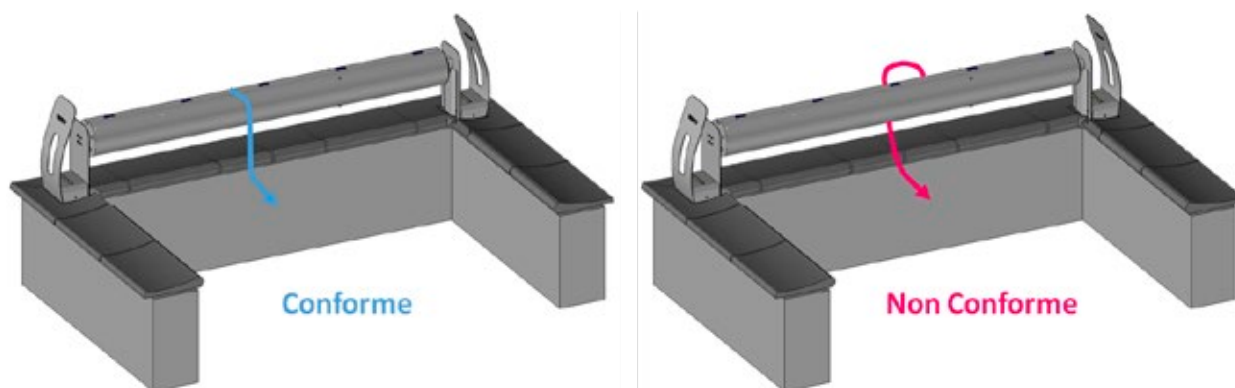
Réaliser un test de fonctionnement du moteur en suivant les étapes suivantes :

- Brancher le coffret d'alimentation sur le secteur.
- Mettre le coffret sous tension en actionnant l'interrupteur à bascule du coffret d'alimentation.
- Introduire la clé dans le boîtier à clé, puis l'actionner dans le sens de fermeture.

Il existe 4 combinaisons pour la rotation de l'axe et le sens d'actionnement de la clé. Ces possibilités sont décrites dans le tableau ci-après. Les fonctionnements sont indiqués comme étant corrects (✓) ou incorrects (×).

Combinaison n	Description du fonctionnement		Interventions à effectuer	
	Bouton à clé en fermeture	Sens de rotation de l'axe	Inversion des fils des bornes 1 et 2 du boîtier à clé	Inversion des fils des bornes 'Open' et 'Close' du connecteur moteur
1 ×	Impulsion ×	Non conforme ×	<b>Oui</b>	Non
2 ×	Impulsion ×	Conforme ✓	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>
3 ×	Contact maintenu ✓	Non conforme ×	Non	<b>Oui</b>
4 ✓	<b>Contact maintenu ✓</b>	<b>Conforme ✓</b>	<b>Aucune</b>	

Le schéma ci-dessous décrit la conformité du sens de rotation de l'axe.



- Si votre installation décrit un mauvais fonctionnement (n°1, 2 ou 3) veuillez à réaliser les modifications de câblage du coffret de dérivation **hors tension** et en sécurité.
- Réaliser le test une seconde fois jusqu'à observation du bon fonctionnement (n°4).
- Remettre le coffret d'alimentation hors tension avant de poursuivre le câblage.

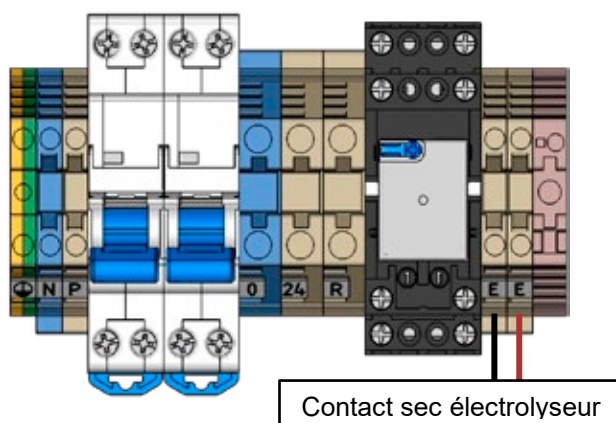
## 1.8. Contact électrolyseur

Le coffret électrique d'alimentation de la couverture Pearl Protect avec Bluetooth est équipé d'un contact sec en fermeture aux bornes E et E. Si vous disposez d'un système de traitement de l'eau type électrolyseur de l'eau salée et que vous souhaitez l'asservir, il faudra le raccorder aux bornes E et E. Il s'agit d'un contact sec 7A 250 VAC / 30 VDC.

Pour utiliser ce contact sec, il convient d'employer un câble de 3 fils entre l'alimentation et la carte électronique Bluetooth qui se situe dans le pied de la couverture (voir paragraphe 1.2 : Coffret de dérivation moteur à la page 14 du présent chapitre).

Ce contact sec fonctionne de la manière suivante :

- Au démarrage de l'ouverture du tablier, le contact s'ouvre et l'électrolyseur produit normalement.
- A la détection d'une fermeture complète de la couverture, le contact se ferme, et la production de l'électrolyseur est réduite selon les spécificités de l'appareil branché.

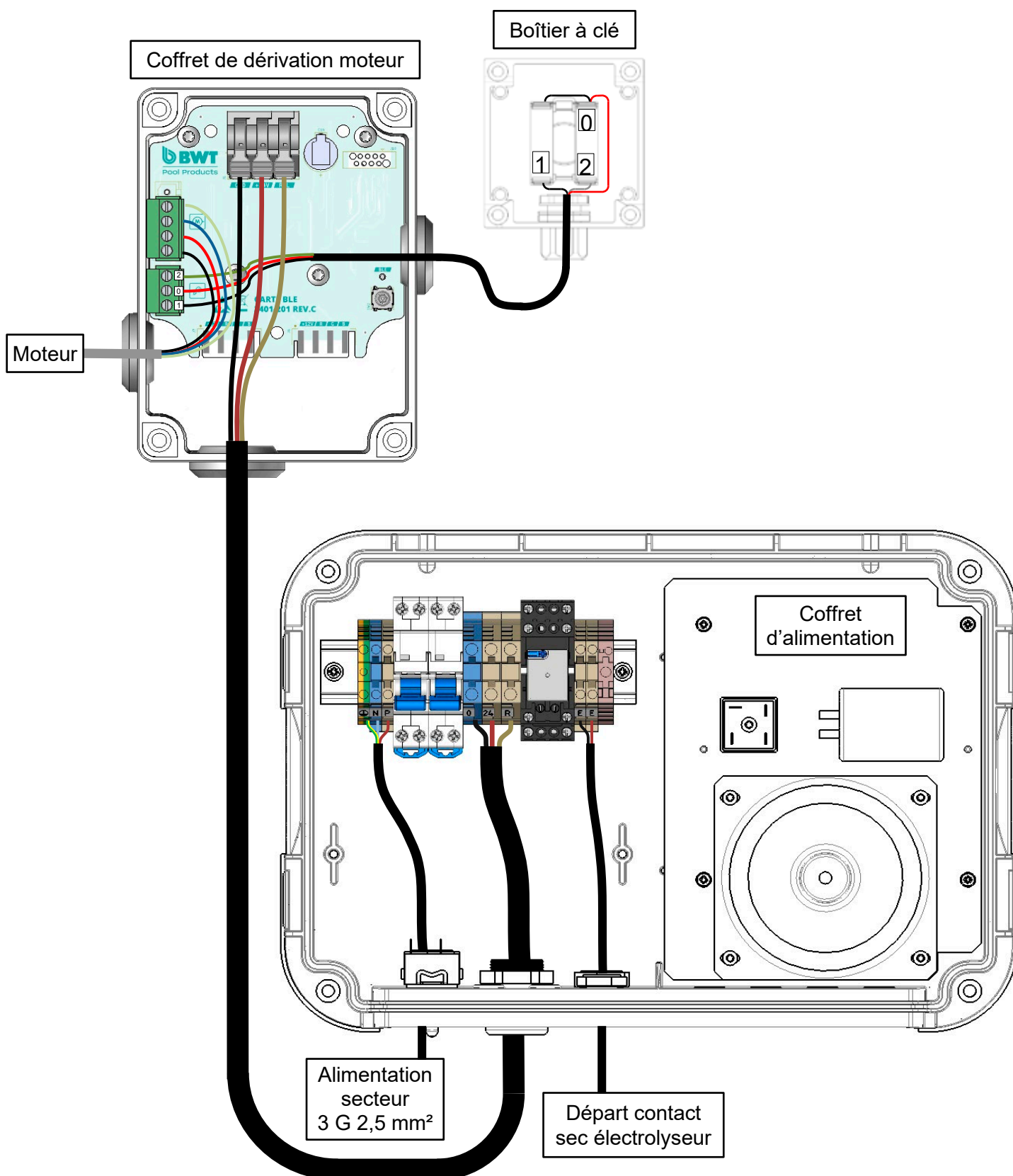


### ATTENTION

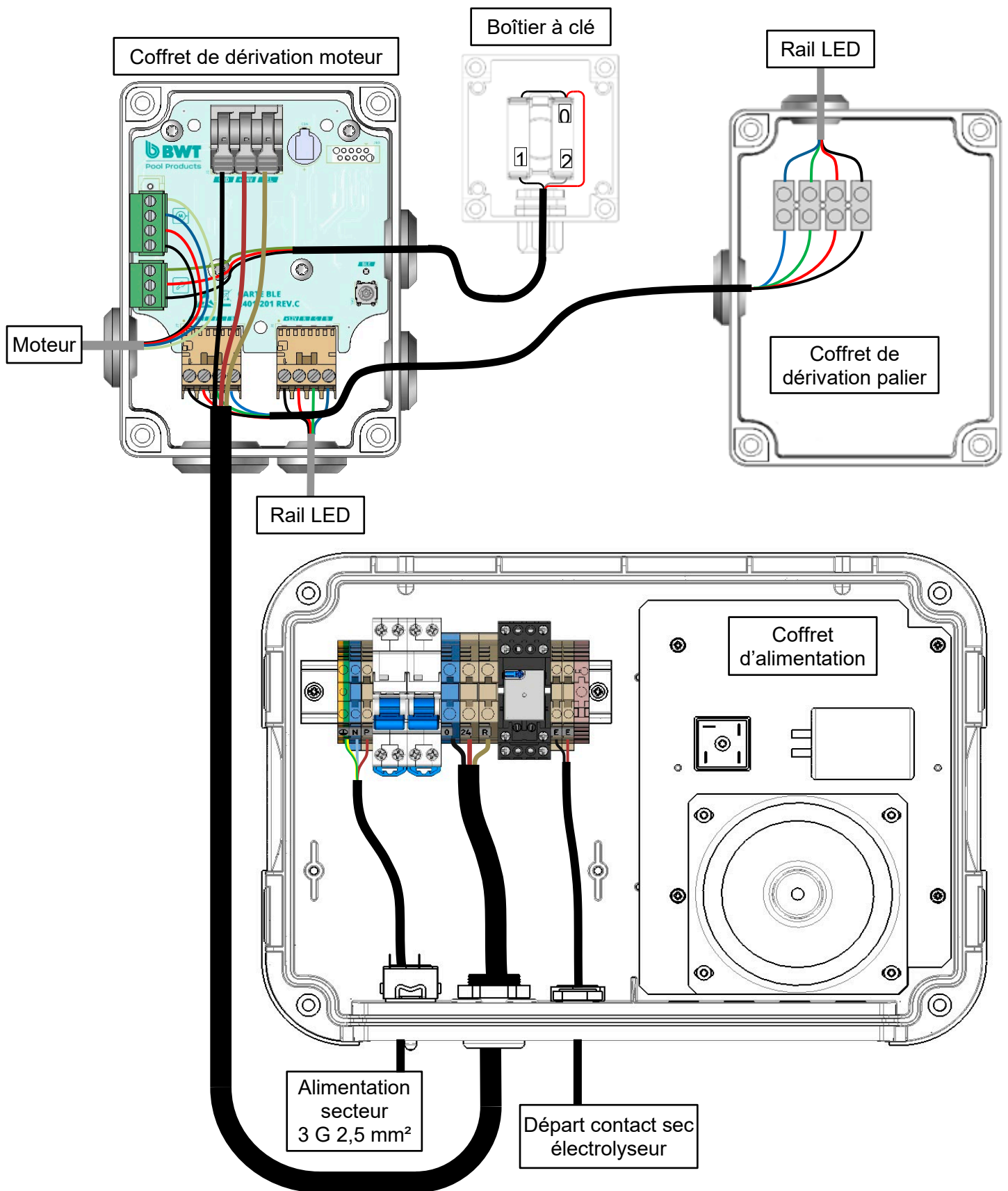
Une **fermeture incomplète** aura pour effet de ne pas modifier l'état du contact. Le changement d'état du contact se produit sur une action d'ouverture ou à la fin de course d'une fermeture.

## 2. Schémas de câblage

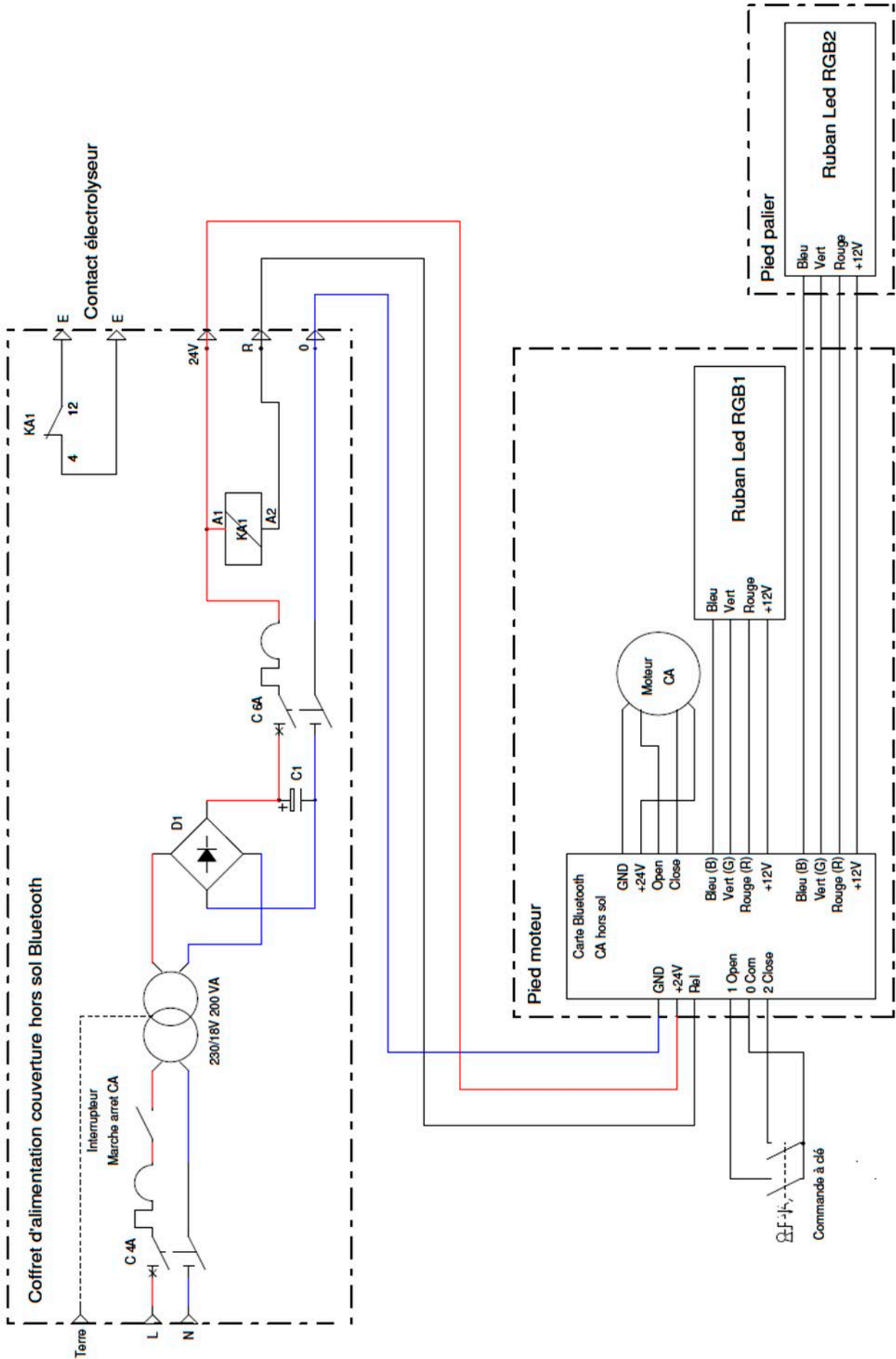
### 2.1. Schéma des branchements, version sans LED (moteur B)



## 2.2. Schéma des branchements, version avec LED (moteur B)



## 2.3. Schéma électrique



### 3. Réglage du système de fins de course

Cette couverture automatique est équipée de fins de course mécaniques.

Pour réaliser le réglage des fins de course, se munir de l'outil fourni.



Faire coulisser le cache du moteur pour accéder aux vis de réglage.

La butée de fermeture se règle grâce à la vis située du côté de la piscine.

La butée d'ouverture se règle grâce à la vis située du côté opposé à la piscine.

Pour régler les butées de fermeture et d'ouverture, suivre les étapes suivantes :

Détacher le tablier de l'axe.

La clé est en position verticale.

#### Réglage de la butée de fermeture

**Étape A :** Faire tourner l'axe jusqu'à sa butée de fermeture (préréglée).

**Étape B :** Modifier la butée de fermeture de sorte que les clips noirs qui servent à accrocher le tablier à l'axe soient dirigés vers le bassin. Attacher le tablier à l'axe, puis modifier la butée de fermeture de sorte que les sangles d'attache de sécurité soient légèrement détendues. La dernière lame du tablier doit flotter sur le bassin.

#### Réglage de la butée d'ouverture

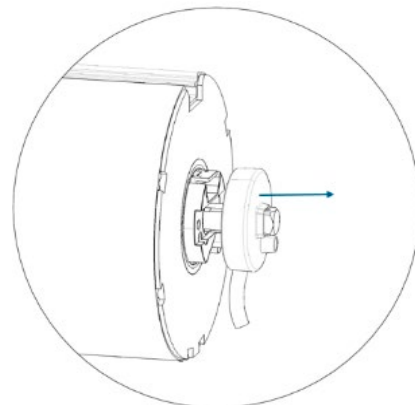
**Étape C :** Tourner la clé de façon à enrouler le tablier sur l'axe en aluminium (ouverture du bassin).

Si le tablier s'arrête en cours d'enroulement :

**Étape D :** Dévisser la vis située côté opposé à la piscine. Tourner de nouveau la clé. Répéter cette opération jusqu'à ce que la première lame du tablier soit en position verticale, hors de l'eau.

Si le tablier s'enroule trop loin :

**Étape E :** Tourner la clé de façon à dérouler le tablier sur le plan d'eau, sur une longueur d'environ deux mètres, et visser la vis située côté opposé à la piscine puis, reprendre la procédure à l'étape C.



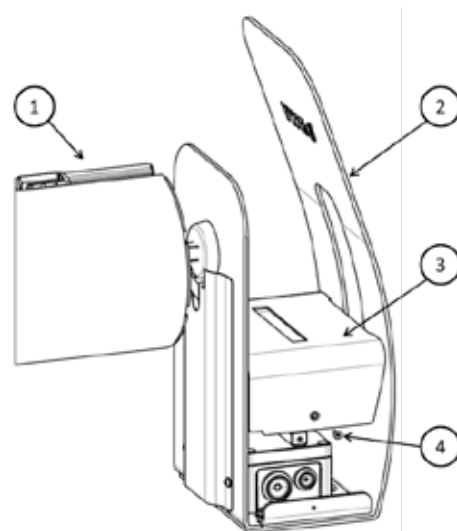
# FINITION

## 1. Finition pour structure avec LED

Rep	Désignation	Qté
1	Axe	1
2	Pied	1
3	Capot	1
4	Vis FHC M4 × 12 A2	2

Pour chaque pied, réaliser les étapes suivantes :

- Positionner le capot (3) au-dessus du coffret de dérivation du pied (2)
- Fixer le capot (3) à l'aide des vis FHC M4 × 12 (4)

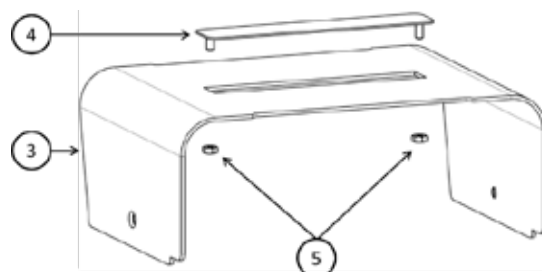
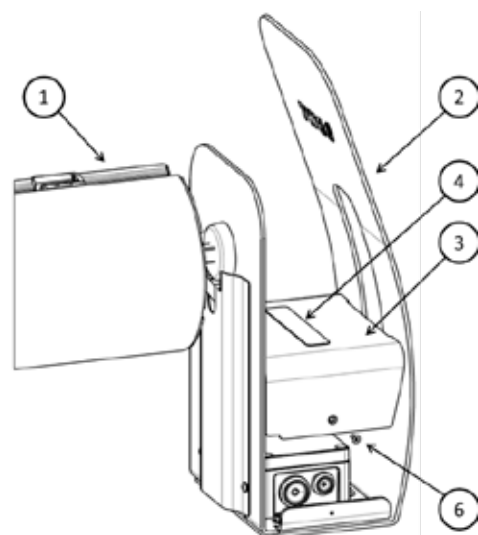


## 2. Finition pour structure sans LED

Rep	Désignation	Qté
1	Axe	1
2	Pied	1
3	Capot	1
4	Cache-fente	1
5	Écrou H M4	2
6	Vis FHC M4 x 12 A2	2

Fixer sur chaque capot (3) un cache-fente (4) à l'aide de deux écrous H M4 (5).

Serrer modérément les écrous dans un premier temps. Ajuster la position des cache-fentes avant terminer le serrage des écrous.



Pour chaque pied, réaliser les étapes suivantes :

- Positionner le capot (3) avec le cache-fente (4) fixé dessus sur le pied (2)
- Fixer le capot (3) à l'aide des vis FHC M4 x 12 (6).

# ASSEMBLAGE DU TABLIER

## 1. Conseils avant le montage

Avant d'installer le tablier, positionner la caisse à proximité du bassin, et s'assurer impérativement de disposer de toutes les pièces nécessaires, c'est-à-dire :

### Les lames de tablier

- Le tablier préassemblé en paquets de 6 lames.
- Si la piscine possède un escalier, les lames pour le recouvrir se trouvent sur le dessus.
- La dernière lame (côté axe) comprenant les sangles de liaison avec l'axe.

### Les pièces de fixation des sangles de liaison du tablier à l'axe :

L'axe doit posséder des pièces noires en U insérées dans sa gorge, pour fixer les sangles de liaison avec le tablier.

## 2. Assemblage du tablier

### ATTENTION

Stocker impérativement les lames à l'ombre jusqu'au moment de l'assemblage. Si des lames sont exposées au soleil sans être en contact avec l'eau, elles chauffent et risquent de se déformer.

### Ordre d'assemblage des paquets de lames

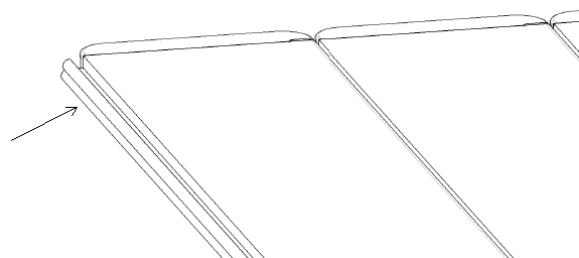
Si les lames ne sont pas toutes de la même dimension, les paquets de lames sont numérotés et l'ordre d'assemblage devra absolument être respecté. Le paquet numéro 1 sera toujours le plus près de l'axe de la couverture. Il est reconnaissable à sa première lame dont les extrémités sont coupées en biseau.

### Blocage de la translation des lames

Lorsque le tablier est assemblé, les ergots des bouchons empêchent le coulissement latéral des lames. Dans le cas de lames siliconées, ces ergots sont remplacés par des pièces de blocage insérées dans les extrémités, et qui assurent la même fonction.

### Orientation des lames

Le double crochet externe de la lame est à l'opposé de l'axe.



## 2.1. Assemblage des lames du tablier entre-elles

### 2.1.1. Assemblage pour tablier avec bouchons – par glissement

Engager le coulissement par l'encoche pratiquée dans la partie mâle en formant un angle d'environ 150° entre les deux paquets de lames.

Pendant l'opération de coulissement, les lames peuvent être cintrées.

Coulisser doucement l'ensemble jusqu'en butée.



### 2.1.2. Assemblage du tablier avec bouchons – par clipsage

#### ATTENTION

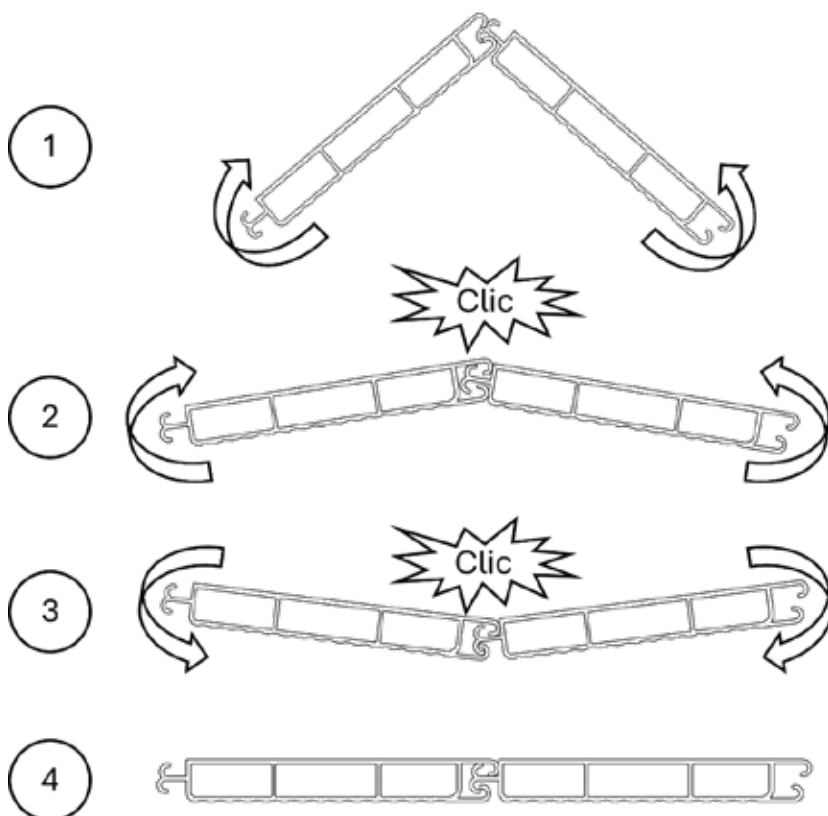
Le clipsage des lames PVC est faisable à deux personnes, pour une largeur de bassin inférieure à 4 m. Les deux personnes doivent procéder simultanément et vigoureusement pour que le clipsage s'effectue correctement.

Lire attentivement et entièrement le paragraphe ci-dessous avant de débiter le montage.

Si ces conditions ne sont pas réunies, le clipsage des lames ne sera pas total sur la largeur du bassin et ce sera irréversible, les lames partiellement clipsées seront condamnées. La méthode d'assemblage par glissement est à utiliser si les conditions ne peuvent pas être respectées.

Placer une personne à chaque extrémité des lames à clipser, puis réaliser toutes les étapes décrites et illustrées ci-dessous :

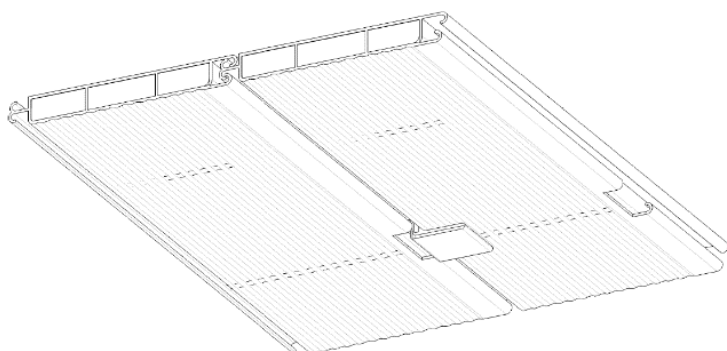
1. Créer un angle de 90° entre les lames à clipser et insérer la partie basse du crochet mâle de la deuxième lame dans la cavité femelle de la première lame (1).
2. Lorsque les deux personnes sont en place, pivoter simultanément les deux lames (2). Un clipsage sur une faible longueur s'opère alors.
3. Faire pivoter les deux lames en sens inverse jusqu'à la butée (3). Le clipsage aura légèrement avancé vers le centre de la lame.
4. Réaliser de nouveau les étapes 2 et 3 vigoureusement et simultanément. Le clipsage des lames avance vers le centre des lames, jusqu'au clipsage complet sur la largeur totale du bassin (4).



### 2.1.3. Assemblage pour tablier siliconé

Engager le coulisement entre les deux lames (pendant l'opération de coulisement, les lames peuvent être cintrées). Coulisser doucement l'ensemble jusqu'à l'alignement des lames entre-elles.

Mettre un point de colle PVC (non fourni) sur l'arrêt avant de venir le clipser dans l'encoche prévue sous le tablier.

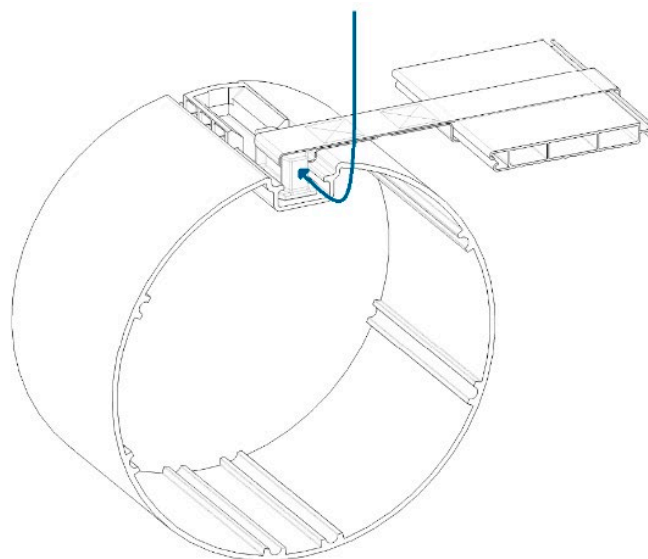


## 2.2. Assemblage du tablier complet

Positionner le premier paquet de lames (lames avec des sangles de liaison axe-lames) sur le plan d'eau.  
Présenter le paquet de lames suivant et l'assembler avec le premier.  
Pousser l'ensemble sur l'eau pour effectuer l'assemblage suivant.  
Répéter les opérations jusqu'au dernier paquet de lames comprenant les sangles.

## 2.3. Jonction du tablier avec l'axe

Positionner le clip noir dans le U situé sur l'axe



## 3. Accessoires

### 3.1. Arrêteurs pour piscines avec escalier (option)

Si le tablier possède un ajout pour recouvrir un escalier immergé ou une forme particulière de la piscine, celui-ci sera équipé d'arrêteurs d'escalier fixés sous les 2<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> lames. Ces arrêteurs bloquent le tablier en position enroulé, et évitent qu'il ne se déroule de lui-même en arrière.

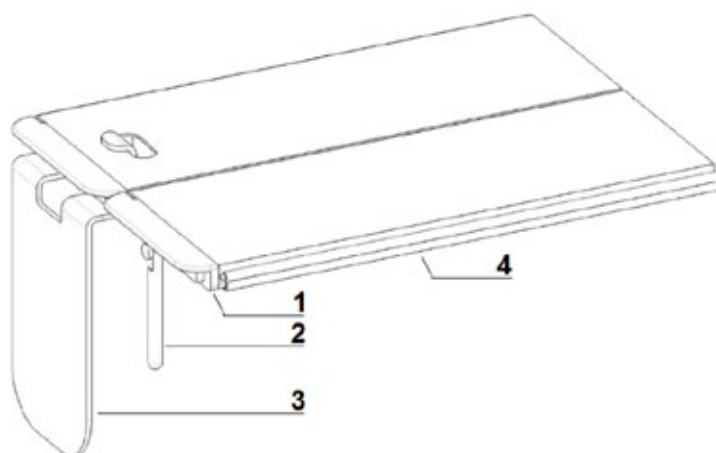


### 3.2. Lames PVC : masselottes pour piscines à débordement (option)

Rep	Désignation	Qté
1	Bouchon de lame	1
2	Masselotte	1
3	Équerre débordement*	1
4	Lame	1

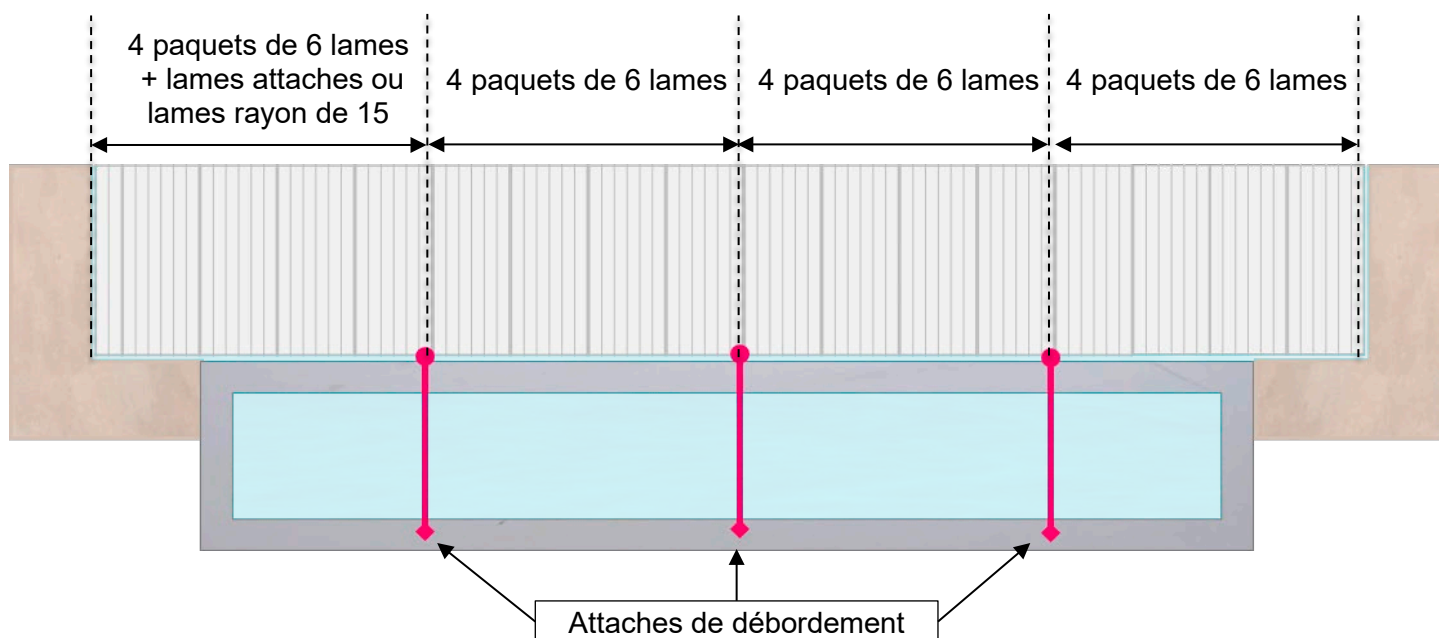
\*L'équerre (3) est fournie dans l'accroche pontet pour bac tampon et débordement.

L'équerre débordement (3) qui est une pièce amovible, est un élément de sécurité. Elle doit être mise en place lorsque le tablier est en position fermée et doit être enlevée avant ouverture du tablier.



La masselotte (2) est montée en usine sur la lame débordement. Elle a pour fonction de guider le tablier lors du déroulement et de l'enroulement.

L'écartement entre deux accroches pour piscine à débordement doit être au maximum de 1,80 m.



## 4. Accroches de sécurité du tablier

Quel que soit le modèle choisi, **les sangles d'accroche sont déjà en place sur la première lame du tablier.**

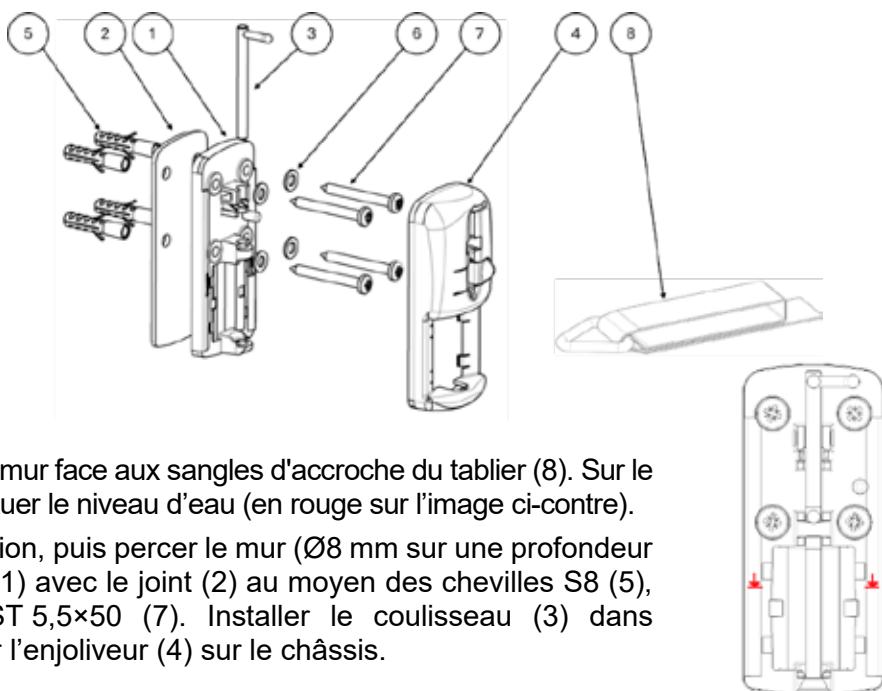
### ATTENTION

L'utilisation des sangles de fermeture est rendue obligatoire par la réglementation française. Ne pas oublier de libérer les sangles avant d'enrouler la couverture. D'importants dommages pourraient en découler.

### 4.1. Accroche de sécurité sur paroi

#### 4.1.1. Accroche de sécurité murale à coulisseau avec enjoliveur

Rep	Désignation	Qté
1	Châssis d'accroche	1
2	Joint de châssis	1
3	Coulisseau inox	1
4	Enjoliveur	1
5	Cheville Nylon S8	4
6	Rondelle Z8	4
7	Vis CBL Z ST 5,5×50	4
8	Sangle d'accroche	1



Positionner le châssis d'accroche (1) sur le mur face aux sangles d'accroche du tablier (8). Sur le châssis, des flèches indiquent où doit se situer le niveau d'eau (en rouge sur l'image ci-contre).

Repérer l'emplacement des trous de fixation, puis percer le mur ( $\varnothing 8$  mm sur une profondeur de 60 mm). Fixer le châssis d'accroche (1) avec le joint (2) au moyen des chevilles S8 (5), des rondelles Z8 (6) et des vis FZ ST 5,5×50 (7). Installer le coulisseau (3) dans l'emplacement du châssis (1) puis clipser l'enjoliveur (4) sur le châssis.

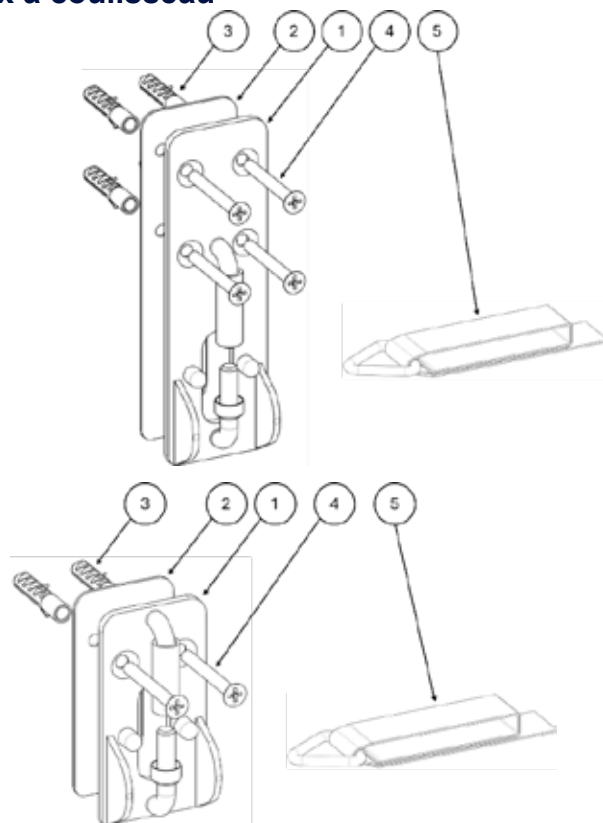
#### 4.1.2. Accroche de sécurité murale en inox à coulisseau

Rep	Désignation	Qté - niveau d'eau standard	Qté - niveau d'eau haut
1	Châssis d'accroche	1	1
2	Joint de châssis	1	1
3	Cheville Nylon S8	4	2
4	Vis FZ ST 5,5×50	4	2
5	Sangle d'accroche	1	1

Positionner le châssis d'accroche (1) sur le mur face aux sangles de sécurité du tablier (5). Le châssis possède des pions indiquant où doit se situer le niveau d'eau.

Repérer l'emplacement des trous de fixation, puis percer le mur ( $\varnothing 8$  mm sur une profondeur de 60 mm).

Fixer le châssis d'accroche (1) avec le joint (2) au moyen des chevilles S8 (3) et des vis FZ ST 5,5×50 (4).

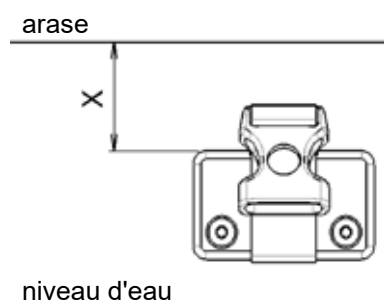
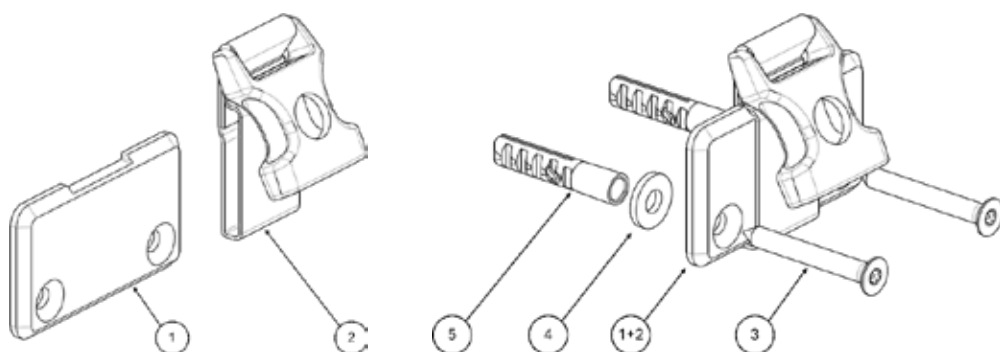


### 4.1.3. Accroche de sécurité murale EZ-Clip

Rep	Désignation	Qté
1	Platine murale	1
2	Sangle EZ-Clip murale	1
3	Vis FX ST 5,5x45	2
4	Joint adhésif Ø15 × 6,5 mm	2
5	Cheville Nylon Ø8 × 40 mm	2

Installer la sangle (2) sur la platine murale (1) tel que décrit par les images ci-dessous.

Se servir de la platine murale en tant que gabarit pour repérer les trous de perçage. La position de la platine (X) dépend du niveau d'eau, les valeurs sont renseignées dans le tableau ci-dessous.



Pour un niveau d'eau entre 50 et 60 mm, la platine est alignée avec l'arase. Pour un niveau d'eau supérieur, la platine est positionnée à une différence de 60 mm par rapport au niveau d'eau (exemple : niveau d'eau à 100 mm,  $X = 100 - 60 = 40$  mm).

Percer le mur Ø8 mm sur une profondeur de 50 mm.

Coller les joints (4) derrière la platine murale. Installer les chevilles (5) dans le mur et fixer la platine à l'aide des vis FX ST 5,5x45 (3). La platine est positionnée sur le revêtement d'étanchéité.

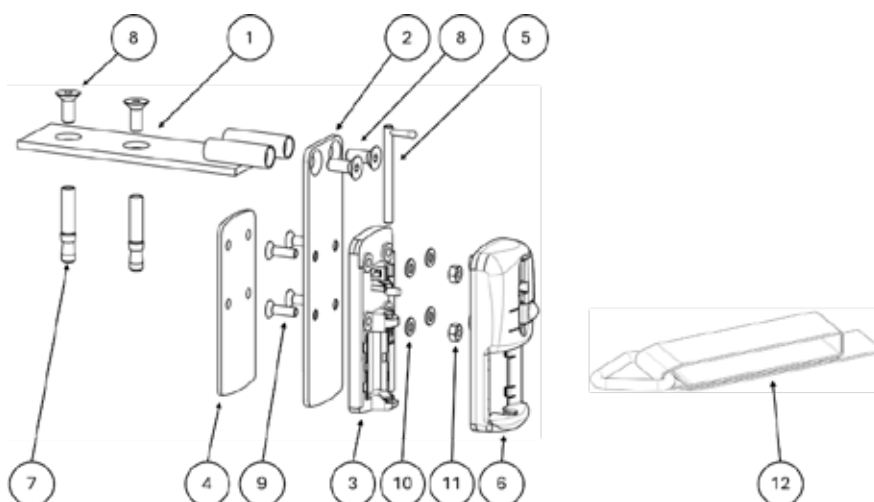
Niveau d'eau	Position de la platine (X)
50 mm	0 mm
60 mm	0 mm
80 mm	20 mm
100 mm	40 mm
130 mm	70 mm

## 4.2. Accroches de sécurité sous margelle

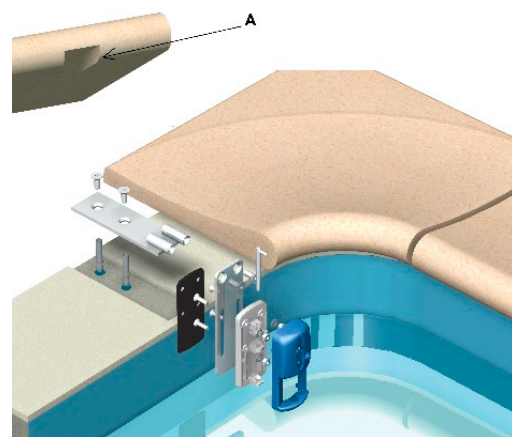
### 4.2.1. Accroche de sécurité sous margelle à coulisseau avec enjoliveur

Les accroches de sécurité sous margelle sont adaptées aux piscines préfabriquées à paroi minces ou blocs polystyrène.

Rep	Désignation	Qté
1	Platine inox	1
2	Support inox	1
3	Châssis d'accroche	1
4	Joint de châssis	1
5	Coulisseau inox	1
6	Enjoliveur	1
7	Cheville UPAT M8 × 50	2
8	Vis FHC M8 × 20 inox A4	4
9	Vis FHC M6 × 20 inox A4	4
10	Rondelle Z6 inox A4	4
11	Écrou H6 inox A4	4
12	Sangle d'accroche	1



Découper le dessous de la margelle (A) pour accueillir l'accroche de sécurité. Percer l'arase du bassin au travers de la platine inox (1) de deux trous de diamètre 10 mm et de profondeur 8 mm. Nettoyer les trous puis insérer les chevilles UPAT M8 × 50 (7). Fixer le châssis d'accroche (3) au support inox (2) au moyen des vis FHC M6 × 20 (9), des rondelles Z6 (10) et des écrous H M6 (11). Coller le joint de châssis (4) sur le support inox (2). Installer le coulisseau inox (5) sur le châssis d'accroche (3). Clipser l'enjoliveur (6) sur le châssis d'accroche (3). Fixer le support inox (2) à la platine inox (1) à l'aide de deux vis FHC M8 × 20 (8). Monter l'ensemble dans les chevilles préalablement posées au moyen des deux vis FHC M8 × 20 (8) restantes.



#### 4.2.2. Accroche de sécurité sous margelle en inox à coulisseau

La nomenclature et le montage sont identiques pour les versions Niveau d'eau standard et Niveau d'eau haut.

Rep	Désignation	Qté
1	Platine inox	1
2	Châssis d'accroche inox	1
3	Joint de châssis	1
4	Cheville UPAT M8 × 50	2
5	Vis FHC M8 × 20 inox A4	4
6	Sangle d'accroche	1

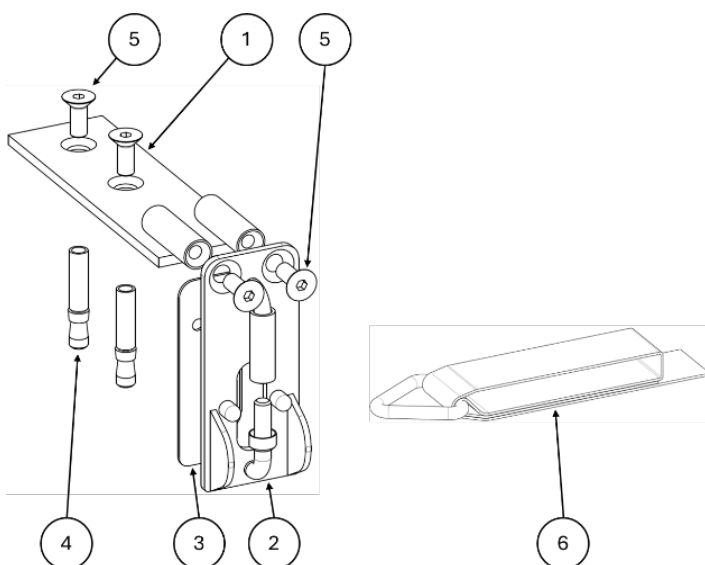
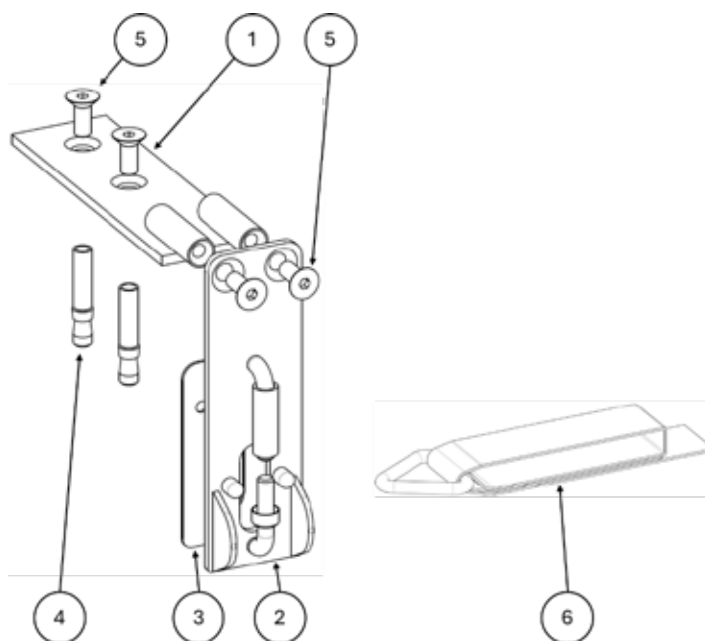
Découper le dessous de la margelle pour accueillir l'accroche de sécurité. Percer l'arase du bassin au travers de la platine inox (1) de deux trous de diamètre 10 mm et de profondeur 8 mm.

Nettoyer les trous puis insérer les chevilles UPAT M8 × 50 (4)

Coller le joint de châssis (3) sur le châssis d'accroche en inox (2).

Fixer le châssis d'accroche en inox (2) sur la platine inox (1) au moyen de deux vis FHC M8 x 20 (5).

Fixer l'ensemble dans les chevilles préalablement posées au moyen des vis FHC M8 x 20 (5).



### 4.2.3. Accroche de sécurité sous margelle EZ-Clip

Rep	Désignation	Qté
1	Sangle EZ-Clip sous margelle	1
2	Vis FX ST 5,5 × 45 mm	1
3	Rondelle cuvette Ø17 × 6,3 mm	1
4	Joint adhésif Ø15 × 6,5 mm	1
5	Cheville Nylon Ø8 × 40 mm	1



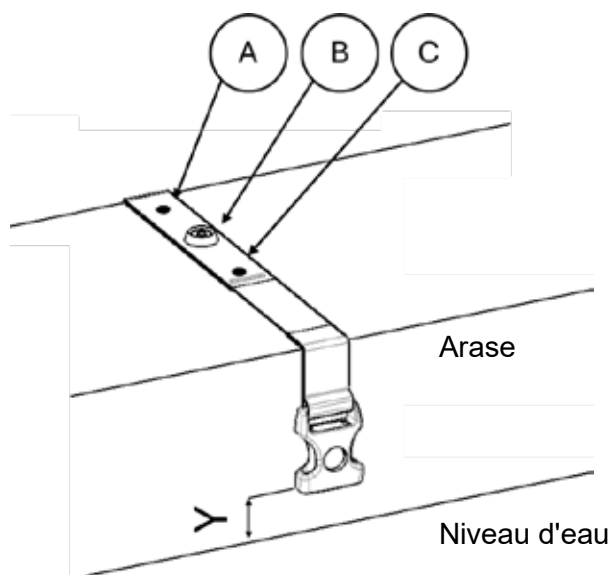
Se servir de la sangle (1) en tant que gabarit de perçage de l'arase. La position de l'accroche femelle par rapport à l'eau (Y) dépend du niveau d'eau, les valeurs sont renseignées dans le tableau ci-dessous.

Niveau d'eau	Position de l'accroche (Y)
50 mm	10 mm
60 mm	25 mm
80 mm	25 mm
100 mm	25 mm
130 mm	25 mm

Choisir le trou de fixation adapté (A, B ou C) en fonction du niveau d'eau et de la présence suffisante de béton de part et d'autre du trou, puis percer l'arase Ø8 mm sur une profondeur de 50 mm.

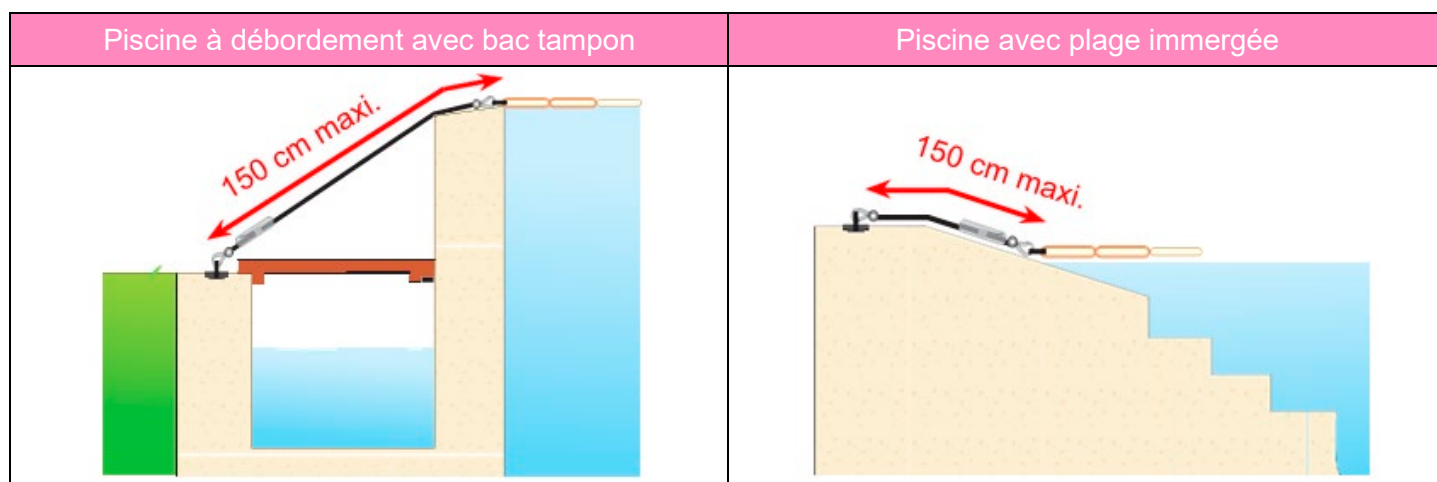
Coller le joint (4) sous la sangle.

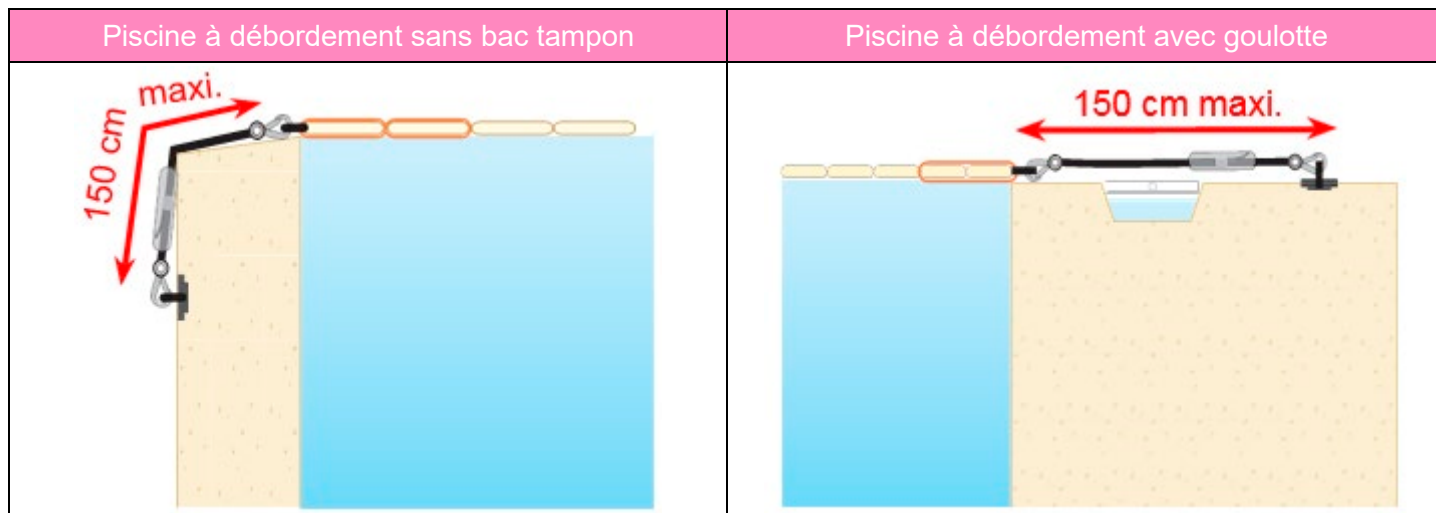
Installer les chevilles (5) dans l'arase et fixer la sangle à l'aide de la vis FX ST 5,5x45 (2) et de la rondelle cuvette (3).



## 4.3. Sangle réglable en extrémité de bassin

### 4.3.1. Principe d'utilisation des sangles

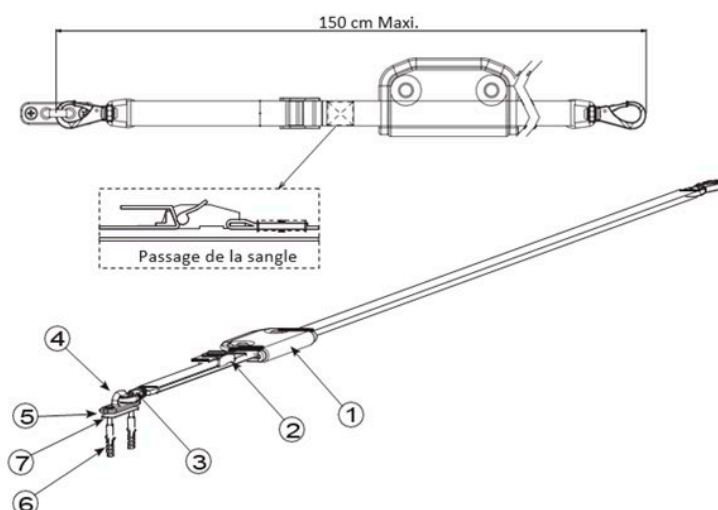




Lorsqu'il est nécessaire de conserver une étanchéité existante du revêtement, utiliser impérativement des sangles avec pontet inox fixe. Installer une sangle réglable en face de chaque sangle de sécurité sur le tablier.

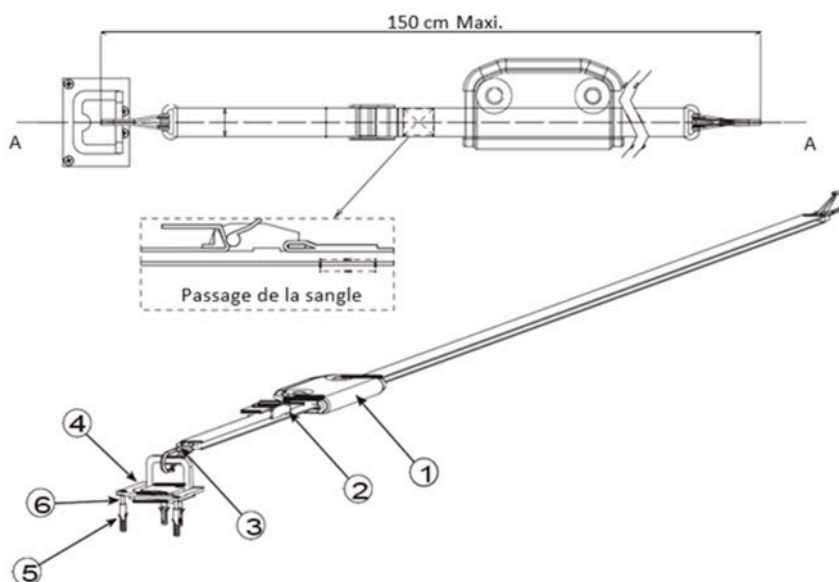
### 4.3.2. Accroche pontet inox fixe

Rep	Désignation	Qté
1	Fourreau accastillage	1
2	Sangle et boucle à came	1
3	Mousqueton articulé inox	1
4	Pontet fixe	1
5	Joint pontet fixe	4
6	Cheville Nylon S8	4
7	Vis FZ ST 5,5x50 inox A4	4



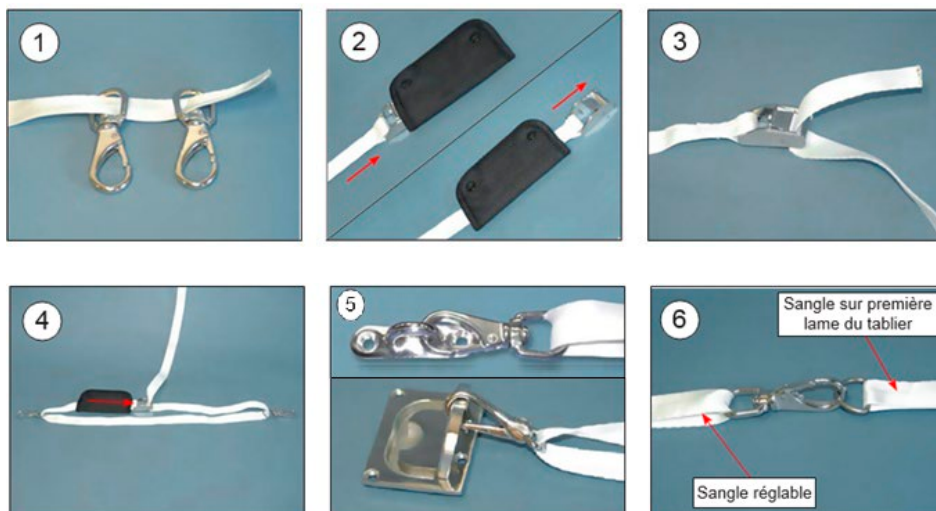
### 4.3.3. Accroche pontet inox escamotable

Rep	Désignation	Qté
1	Fourreau accastillage	1
2	Sangle et boucle à came	1
3	Mousqueton articulé inox	1
4	Pontet escamotable	1
5	Joint pontet fixe	4
6	Cheville Nylon S 6x30	4
7	Vis TFZ 3,9x38 inoxA4	4

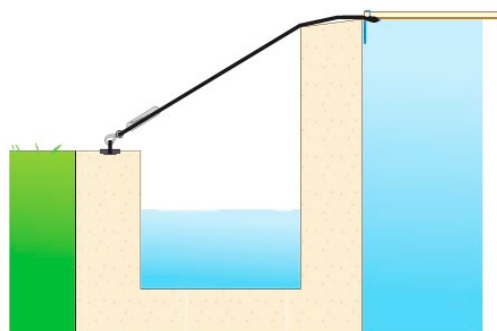
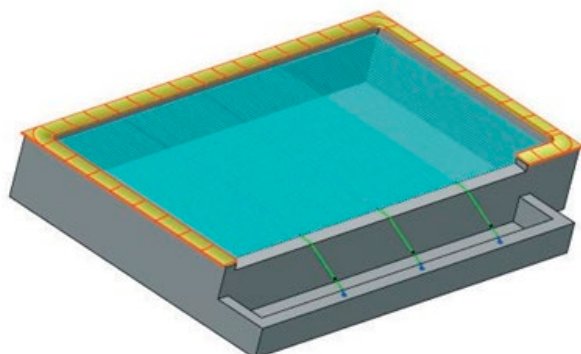


#### 4.3.4. Installation de la sangle sur le pontet

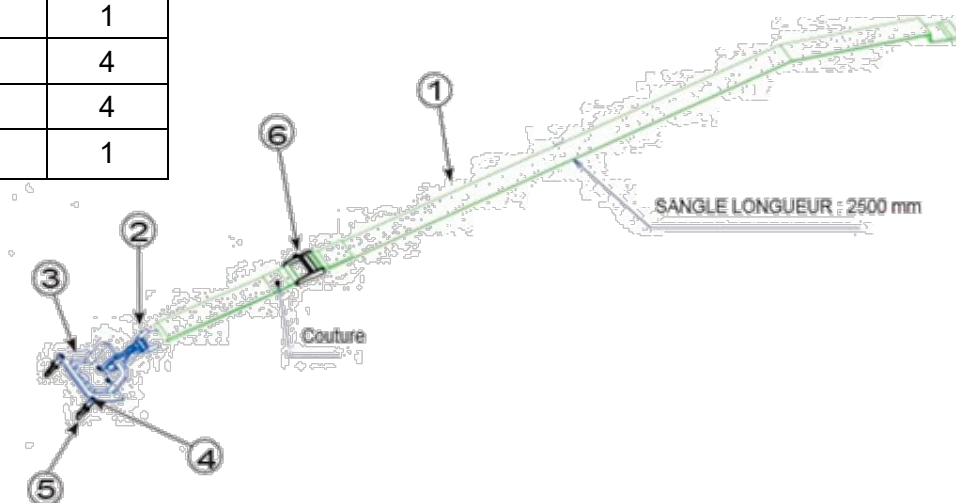
1. Enfiler la sangle dans les boucles des mousquetons.
2. Glisser la boucle à came au travers du fourreau et la ressortir de l'autre côté.
3. Passer l'extrémité de la sangle dans l'arrêteur de la boucle à came.
4. Disposer l'ensemble comme ci-contre. Après réglage définitif de la longueur désirée, glisser le fourreau noir sur la boucle à came.
5. Fixer le mousqueton sur le pontet fixe ou escamotable.
6. Fixer le mousqueton sur la sangle de la première lame du tablier.

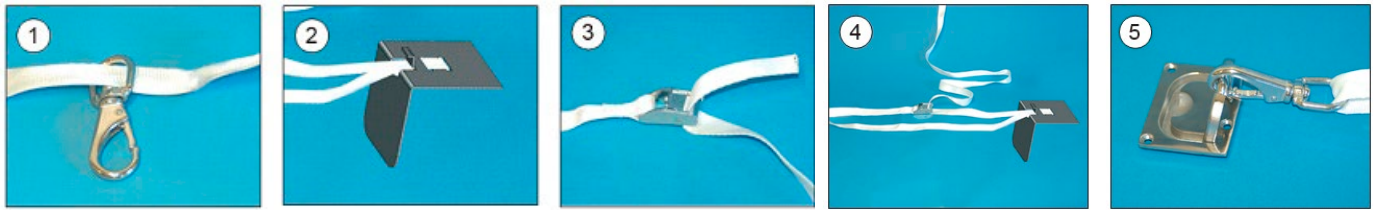


#### 4.3.5. Accroche pontet pour bac tampon et débordement



Rep	Désignation	Qté
1	Sangle	1
2	Mousqueton articulé inox	1
3	Pontet escamotable	1
4	Vis TFZ 3,9x38 inoxA4	4
5	Cheville Nylon S 6x30	4
6	Boucle à came	1



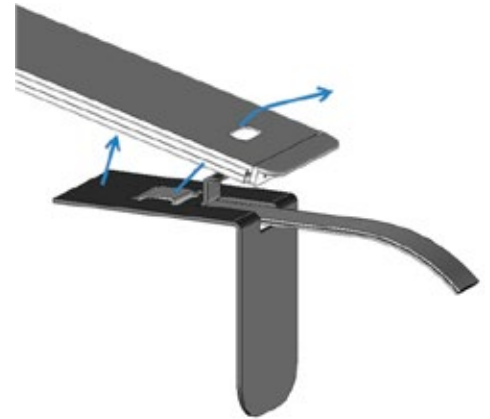


1. Enfiler la sangle dans la boucle du mousqueton
2. Enfiler la sangle dans l'attache latérale
3. Passer l'extrémité de la sangle dans l'arrêtoir de la boucle à came.
4. Disposer l'ensemble et régler à la longueur adéquate.
5. Méthode de fixation du mousqueton sur le pontet escamotable.

#### 4.3.6. Principe de pose des attaches latérales

Blocage du tablier par les sangles latérales :

Lorsque le tablier est complètement déroulé sur le plan d'eau, accrocher les attaches aux lames perforées en les insérant par dessous. Fixer ensuite les extrémités des sangles aux pontets inox escamotables à l'aide du mousqueton.



#### 4.3.7. Conseils pour la pose des pontets

##### Pontet inox fixe

Percer 2 trous Ø 8 mm et y insérer les chevilles. Utiliser la platine comme gabarit de perçage.

En présence d'un revêtement souple, insérer le joint de pontet fixe entre la platine et le revêtement. Utiliser les vis FZ ST 5,5x50 inox A4 fournies pour effectuer la fixation.

##### Pontet inox escamotable

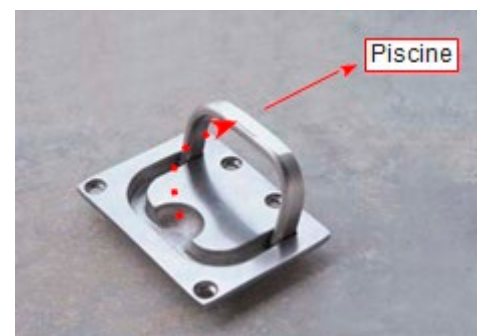
La poignée escamotable doit être disposée de telle manière que son déploiement s'effectue en direction de la piscine (photo ci-contre)

Fixation encastrée : Creuser l'emplacement devant recevoir la poignée escamotable sur 80 × 60 mm et sur une profondeur de 10 mm.

Fixation semi-encastrée : la poignée peut être semi-encastrée en creusant uniquement 65 × 45 sur une profondeur de 7 mm.

Percer 4 trous Ø 6 mm en utilisant la platine comme gabarit de perçage et y insérer les chevilles.

Utiliser les vis tôle TF Z 3,9 × 38 fournies pour effectuer la fixation.



##### Lorsque le réglage de la sangle est terminé

Il est possible de couper la longueur de sangle superflue. Conserver toutefois 15 à 20 centimètres de réserve en dépassement de la boucle à came. Après avoir coupé la sangle, brûler légèrement l'extrémité pour éviter son effilochage.

# NOTICE D'UTILISATION

## 1. Précautions

En cas de doute sur l'utilisation de votre couverture automatique, vous pouvez contacter le service après-vente de BWT France – Activité Pool au 0800 706 960 pour obtenir des explication complémentaires (appel gratuit).

Le caractère automatique de la couverture Pearl Protect ne dispense en aucun cas de la vigilance nécessaire lors des mises en fonctionnement du tablier. Au moindre problème à l'enroulement ou au déroulement, stopper le fonctionnement et contacter un professionnel.

**Il est strictement interdit de nager sous le tablier de la couverture. Vérifier impérativement que personne n'est dans la piscine lors de la fermeture du tablier. Garder toujours la vue sur le bassin pendant les opérations de mouvement du tablier.**

Dans ce sens et pour des raisons évidentes de sécurité, le boîtier de commande à clé doit impérativement être placé de manière à être en vue de la piscine lors des manœuvres d'ouverture ou de fermeture du tablier. La commande à clé doit être maintenue en permanence pendant la fermeture du tablier. Ne jamais laisser les enfants manœuvrer le tablier de la couverture, ni pouvoir accéder à la clé de commande. Après chaque manœuvre, tourner la clé en position verticale, puis la retirer et la placer hors de portée des enfants.

La couverture peut être utilisée en toute saison. La couverture peut être utilisée l'hiver, pour peu que la surface du bassin ne soit pas prise en glace.

**NOTA BENE** : Selon le débit de la pompe de filtration, un courant important peut-être généré à la surface de la piscine par les buses de refoulement. Si ce courant est susceptible de freiner la fermeture de la couverture, il est conseillé d'arrêter la filtration durant ces opérations.

## 2. Manipulation des accroches de sécurité

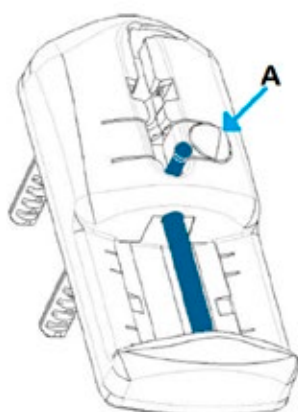
### IMPORTANT

L'utilisation des sangles de fermeture est rendue obligatoire par la réglementation française. Ne pas oublier de libérer les sangles avant d'enrouler la couverture. D'importants dommages pourraient en découler.

### 2.1. **Blocage du tablier au niveau les sangles de sécurité**

Lorsque le tablier est complètement déroulé sur le plan d'eau :

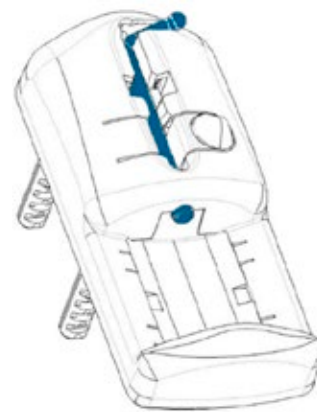
- Dans le cas d'accroches EZ-Clip, insérer entièrement la partie mâle du clip dans la partie femelle jusqu'à entendre le "clip", puis vérifier le bon verrouillage de l'accroche.
- Dans le cas d'accroches à coulisseau, libérer le coulisseau (en appuyant sur le bouton **A** sur les versions avec enjoliveur et en actionnant le tube métallique sur les versions inox) et monter le coulisseau, puis le redescendre au travers de l'anneau de la sangle. Glisser le coulisseau au maximum vers le bas pour assurer son verrouillage.



Position fermée



Position ouverte



Position ouverte bloquée

## 2.2. Déblocage du tablier au niveau les sangles de sécurité

Il convient de libérer les sangles avant d'enrouler la couverture :

- Dans le cas d'accroches EZ-Clip, appuyer simultanément de part et d'autre de l'attache et sur le bouton central pour libérer l'accroche.
- Dans le cas d'accroches à coulisseau, libérer le coulisseau et monter le coulisseau pour libérer l'anneau de la sangle.

## 3. Procédures d'ouverture et fermeture de la couverture

### 3.1. Procédure de fermeture de la couverture

#### FERMETURE = Déroulement de la couverture sur le plan d'eau

Vérifier impérativement qu'aucune personne n'est dans la piscine.

Vérifier également l'absence de tout objet flottant (bouée, ballon, jouet...), risquant de gêner le bon fonctionnement de la couverture.

Tourner la clé de commande en position "FERMÉ" et la maintenir dans cette position jusqu'à son arrêt automatique en fin de course.

Pour fermer la couverture à l'aide de la télécommande Bluetooth, se référer au paragraphe 4.5 (Ouverture et fermeture de la couverture via le Bluetooth) à la page 38.

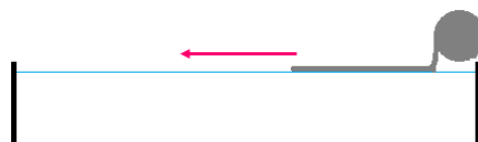
Garder toujours la vue sur le bassin pendant toute l'opération de fermeture du tablier. Il est impératif de ne pas arrêter le tablier en position intermédiaire, ce qui pourrait entraîner un risque de coincement de corps au niveau du coffre du volet en cas de baignade. La personne effectuant la manœuvre doit s'assurer préalablement de l'absence de baigneur.

Dans le cas d'un balai automatique, vérifier que le tuyau ou le câble d'alimentation de ce dernier ne puisse pas se prendre dans les spires du tablier, lors du déroulement de la couverture.

Dans tous les cas, il est strictement interdit de nager sous le tablier de la couverture.

Relâcher la clé lorsque le tablier est arrêté. Retirer la clé et la ranger dans un endroit hors de portée des enfants.

Fixer les sangles en bout de tablier aux accroches sur le bord du bassin afin de le sécuriser.



### 3.2. Procédure d'ouverture de la couverture

#### OUVERTURE = Enroulement de la couverture sur l'axe

La couverture doit s'enrouler en passant par le dessus de l'axe.

Libérer le tablier de ses accroches de sécurité en bout de bassin.

En cas d'oubli il y a un fort risque de casse de la couverture.

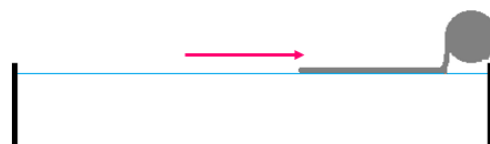
Vérifier l'absence sur le tablier de tout objet (ballon, jouet...) risquant de gêner le bon fonctionnement de la couverture.

Dans le cas de présence d'un balai automatique, vérifier que le tuyau ou le câble d'alimentation de ce dernier ne puisse pas se prendre dans les spires du tablier, lors de l'enroulement de la couverture.

Tourner la clé en position "OUVERT" en donnant une impulsion pour commander l'ouverture du tablier. Pour ouvrir la couverture à l'aide de la télécommande Bluetooth, se référer au paragraphe 4.5 (Ouverture et fermeture de la couverture via le Bluetooth) à la page 38.

Garder toujours la vue sur le bassin pendant toute l'opération d'ouverture du tablier. Il est impératif de ne pas arrêter le tablier en position intermédiaire.

Lorsque le tablier est arrêté, retirer la clé de la serrure et la ranger hors de portée des enfants.



## 4. Utilisation de la télécommande Bluetooth

La carte Bluetooth de commande pour couverture automatique immergée BWT utilise le Bluetooth Low Energy 2,4 GHz et a une portée nominale de 10 mètres. Par sécurité, elle n'autorise qu'une seule connexion de smartphone à la fois.

### 4.1. Initialisation de l'application

Télécharger l'application **BWT Best Water App**.



Allumer la fonction Bluetooth du smartphone. Lancer l'application et se connecter à un compte BWT ou en créer un. Pour pouvoir piloter la couverture depuis votre smartphone, l'application BWT Best Water App doit avoir l'autorisation "Appareils à proximité".

Cliquer sur  pour ajouter votre appareil



Choisir à quelle adresse associer la couverture et sauvegarder



Cliquer sur  Bluetooth pour scanner les appareils à proximité



La couverture apparaît dans la liste. La sélectionner, puis sur la fenêtre de présentation, cliquer sur suivant



Sélectionner l'emplacement et les caractéristiques de la piscine.



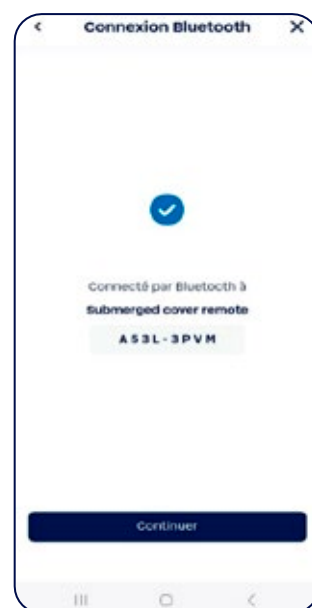
Sur l'écran de choix du Service Partner, cliquer sur passer



Cliquer sur Compléter la configuration, puis sur Connecter



Quand la connexion est établie, cliquer sur Continuer pour configurer le code PIN



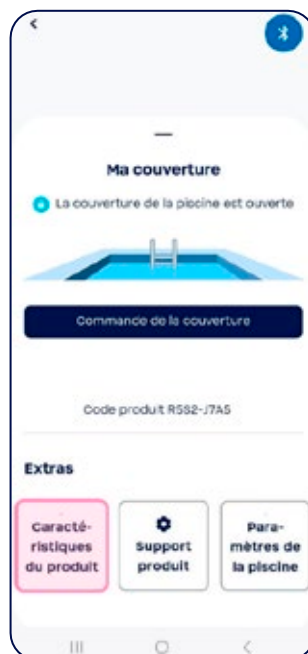
## 4.2. Configuration initiale

Entrer un code PIN\*  
Lire l'avertissement et  
cocher la case de  
validation, puis  
Sauvegarder le code PIN.

La fenêtre suivante affiche  
que le code PIN a bien été  
enregistrer, appuyez sur  
Terminé

Pour personnaliser la  
couverture, cliquer sur  
Caractéristiques du  
produit en bas à gauche  
sur la page d'accueil

Il est possible de modifier  
le nom du produit, son  
emplacement et sa zone



\* afin de respecter la norme NF P90-308, il n'est pas autorisé d'utiliser 4 fois le même chiffre.

## 4.3. Modification du code PIN

La rubrique Réglages de  
la piscine permet de  
modifier le mot de passe.

Dans la rubrique Changer  
le code PIN, entrer le  
code PIN actuel

Saisir ensuite le nouveau  
code PIN et le confirmer.  
Valider et enregistrer

L'application confirme la  
modification du code PIN.  
Cliquer sur Terminé



## 4.4. Réinitialisation du code PIN

Il est possible de réinitialiser le code PIN en appuyant 3 secondes sur le bouton poussoir de la carte électronique (voir son emplacement au chapitre ALIMENTATION ET MOTORISATION, au paragraphe 1.3.1 (Fonctionnalités de la carte Bluetooth) à la page 15.

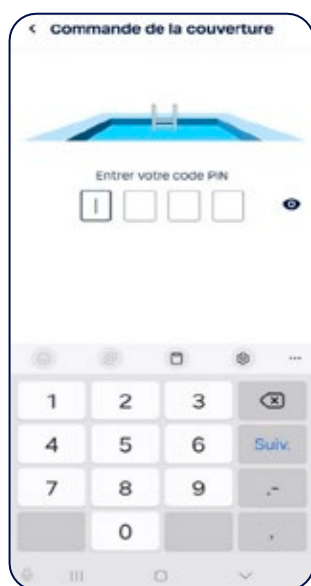
Un flash rapide de la LED bleue de la carte électronique indique que le mot de passe a été réinitialisé et que le bouton poussoir peut être relâché. Pour définir un nouveau code PIN, procéder comme décrit au paragraphe 4.3 (Modification du code PIN) sachant que le mot de passe actuel ne sera bien entendu pas demandé.

## 4.5. Ouverture et fermeture de la couverture via le Bluetooth

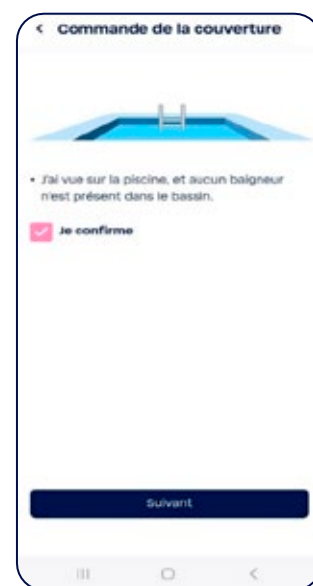
Sur la page d'accueil de l'application, sélectionner votre couverture



Appuyer sur Commande de la couverture et entrer le code PIN



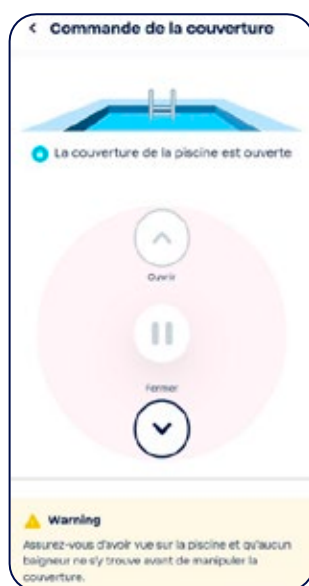
Lire le message d'avertissement (Ouverture : confirmer que les accroches de sécurité ont été retirées / Fermeture : confirmer que l'utilisateur a vue sur la piscine et qu'aucun baigneur ne s'y trouve), et cocher la case pour le valider. Ensuite, cliquer sur Suivant



Une impulsion sur le bouton Ouverture lance l'ouverture de la couverture. La couverture continue de s'ouvrir jusqu'à ouverture complète ou jusqu'à activation du bouton Pause

Il faut maintenir l'appui sur le bouton Fermeture pendant toute la durée de la fermeture de la couverture, jusqu'à ce que l'information La couverture est fermée soit affichée. Dans le cas contraire, la fermeture est interrompue

Remarque : par mesure de sécurité, la commande à clé est prioritaire sur la commande via l'application. Si pendant l'ouverture de la couverture, une personne active la clé en position fermeture, la couverture s'arrêtera et, sur l'application, le bouton d'ouverture sera désactivé. Il faudra alors appuyer brièvement sur le bouton de fermeture avant de pouvoir de nouveau ouvrir la couverture.




## 4.6. Utilisation et programmation des LEDs

Les LEDs peuvent être activées et désactivées manuellement, ou être programmées selon un ou deux créneaux horaires d'allumage. Pour cela, cliquer sur Réglage des LED.

### Mode manuel

Appuyer sur l'icône .

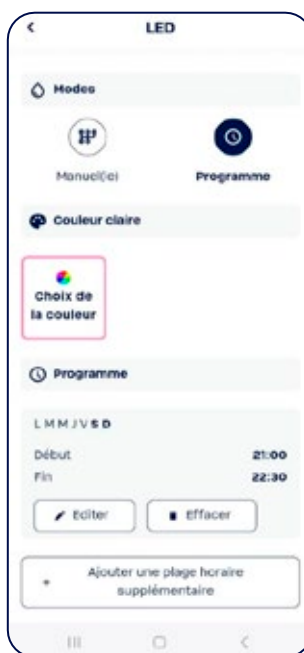
Dans ce mode, appuyer sur  pour allumer ou éteindre les LEDs.



### Mode créneaux horaire

Appuyer sur l'icône .

Ajouter, modifier ou supprimer les 2 créneaux. Un créneau peut être appliqué ou non à chaque jour de la semaine.



### Dans les deux modes

Appuyer sur :  
Choix de la couleur pour sélectionner la couleur des LEDs et leur intensité lumineuse



## 4.7. Guide de dépannage de l'option Bluetooth

Si l'application **BWT Best Water App** ne détecte pas la carte Bluetooth de la couverture, réaliser les vérifications suivantes :

1. Vérifier que le mode Bluetooth de votre smartphone est bien en fonctionnement, et que l'application a bien l'autorisation "Appareils à proximité".
2. Vérifier que personne d'autre n'est connecté à la carte Bluetooth (la carte n'admet qu'une seule connexion à la fois).
3. Contrôler que l'interrupteur du coffret d'alimentation de la couverture est en position ON.
4. Ouvrir ou fermer la couverture à l'aide de la clé. Si la couverture fonctionne, passer directement à l'étape 6.
5. Si la couverture ne fonctionne pas, contrôler l'alimentation électrique du coffret, et l'état des disjoncteurs puis revenez à l'étape 4.
6. Couper l'alimentation électrique du coffret pendant 2 minutes, puis le remettre sous tension. Relancer l'application pour tenter une détection de la carte Bluetooth. Si la carte n'est pas détectée, passer à l'étape suivante.
7. Ouvrir le boîtier de la carte électronique Bluetooth dans le pied côté moteur. La LED bleue doit clignoter une fois toutes les 10 secondes environ. Cela indique que la carte est disponible pour la connexion en Bluetooth. Si ce n'est pas le cas, contrôler sur le connecteur moteur de la carte électronique qu'il y a bien +24 V DC entre 'GND' et '+24V' (se référer au paragraphe 1.4 : Câblage du moteur du chapitre ALIMENTATION ET MOTORISATION à la page 16). Si ce n'est pas le cas, contrôler le câblage entre le coffret d'alimentation et le boîtier de la carte électronique.

Si aucune de ces étapes n'a pu résoudre le problème, contactez l'installateur ou le revendeur.

## 5. Qualité de l'eau

La qualité de l'eau de remplissage doit être vérifiée, surtout dans le cas d'un remplissage à partir de l'eau d'un puits, d'un lac ou d'une rivière.

Il faut s'attacher, notamment, à détecter et réduire une teneur anormalement importante en ions métalliques : Les eaux chargées en fer, cuivre ou manganèse... etc., sont donc à éviter, au risque de voir les métaux se combiner avec l'hydrogène sulfuré pouvant naturellement résulter de matières organiques ou végétales en décomposition. Cette combinaison peut alors donner naissance à des dépôts de sulfures métalliques susceptibles, à leur tour, d'engendrer la formation de taches.

Toutefois et conformément à la norme NF P90-308, les matériaux utilisés pour la fabrication des lames composant les tabliers des couvertures ont été spécifiquement conçus afin d'éviter toute réaction colorimétrique au contact d'hydrogène sulfuré.

Le T.H. (Titre Hydrotimétrique) mesurant la dureté de l'eau, c'est-à-dire sa teneur en calcium et en magnésium, est de préférence inférieur à 20° Français.

Un T.H. plus élevé engendre des dépôts de calcaire sur les lames, nuisibles à l'esthétique et à la bonne articulation du tablier.

Par ailleurs, l'utilisateur doit veiller à n'employer que des produits ou systèmes de désinfection des eaux, compatibles avec les matériaux utilisés pour la fabrication des couvertures automatiques et à une utilisation de ceux-ci en tout point conforme aux prescriptions des fabricants desdits produits ou systèmes.

À titre indicatif, les dosages moyens des produits désinfectants les plus courants sont indiqués ci-dessous :

CHLORE	Taux compris entre 0,7 et 1,2 ppm.	pH compris entre 7,0 et 7,4
BROME	Taux compris entre 1 et 2 ppm.	pH compris entre 7,0 et 8,0

## 6. Entretien de la couverture

La couverture doit faire l'objet d'un entretien régulier, dans le but de prévenir toute dégradation (taches...) du tablier en PVC, qui peut être causée par la stagnation de particules lourdes sur le tablier de la couverture (feuilles mortes, débris divers, corps métalliques pouvant générer de la rouille...) ou un encrassement excessif (calcaire, huiles translucides, pollution routière...) de celui-ci.

La stagnation prolongée de matières organiques ou végétales sur le tablier de lames peut engendrer l'apparition de taches de coloris divers, parfois indélébiles.

Un nettoyage profond de la couverture, au minimum deux fois par an lors de la mise en service et de l'hivernage est vivement recommandé. A cet effet, utiliser un nettoyeur haute pression à eau chaude, associé à un produit détartrant. Le nettoyage de la couverture ne doit être réalisé qu'à l'aide de produits adaptés et recommandés. Ces produits de nettoyage ne sont en aucun cas abrasifs ou à base de solvants des PVC.

Tout manquement grave à ces règles élémentaires d'entretien d'une couverture automatique, entraîne le rejet de tout appel en garantie pouvant en résulter.

Liste des vérifications périodiques biennuelles:

- L'état général des lames de la couverture
- L'état des sangles de sécurité
- L'état des sangles de liaison entre l'axe et la couverture
- L'état des accroches de sécurité
- Vérifier le serrage des fils dans l'ensemble des coffrets électriques.

## 7. Hivernage

Une piscine reste bien souvent inutilisée, durant la période d'hiver, pendant plusieurs mois. L'hivernage d'une piscine dure, en général, du 15 novembre au 15 mars de l'année suivante.

Pendant cette période d'hivernage, le bassin doit être protégé des salissures par une couverture d'hivernage de type "filet", laissant passer l'eau de pluie et qui protège le tablier de la couverture des chutes de grêle et de feuilles ou par la mise en place du profil WinterClean P-F que l'on positionne sur les extrémités des lames et sur la 1<sup>ère</sup> lame du bassin, obturant ainsi l'espace entre la paroi et les lames.

Ne pas utiliser de couverture de protection étanche, qui peut venir en contact avec le tablier de la couverture et provoquer des migrations de différents composants du PVC utilisé pour la production des lames.

En cas de risque de gel, une rangée de flotteurs d'hivernage est disposée parallèlement à la largeur de la piscine, à la surface du coffre ou de l'extension de la piscine (si elle en est équipée), ainsi que sur la largeur opposée. La couverture est déroulée à la surface de la piscine et arrêtée avant d'avoir atteint la ligne de flotteurs d'hivernage.

Dans le cas où il est pris dans la glace, il est formellement interdit d'exercer le moindre effort sur le tablier ou de tenter de faire fonctionner la couverture, au risque de casser les lames et de gravement endommager les organes mécaniques de la couverture.

De même, ne jamais laisser la couverture enroulée sur son axe durant toute la période d'hivernage, ce qui a pour effet de déformer l'axe de façon irréversible, sauf durant les périodes de neige.

Nous vous conseillons également de confier l'hivernage de votre piscine et de votre couverture automatique à un professionnel qualifié, formé à nos produits.

Toutefois, si vous souhaitez hiverner votre couverture automatique vous-même, il faut respecter les consignes ci-dessous.

- Ne pas abaisser le niveau d'eau de la piscine. Les eaux de pluie s'évacuent par le trop-plein.
- Effectuer un nettoyage complet de la couverture à l'aide d'un nettoyeur haute pression. Cette opération est à renouveler lors de la remise en service de la piscine et de la couverture automatique.
- Effectuer un balayage complet de la fosse ou de l'extension, avant la mise en hivernage de la filtration.
- Placer une rangée de flotteurs d'hivernage, parallèlement à la largeur de la piscine, à la surface du coffre ou de l'extension de la piscine, ainsi que sur la largeur opposée. La couverture est déroulée à la surface de la piscine et arrêtée avant d'avoir atteint la ligne de flotteurs d'hivernage. Protéger les skimmers à l'aide de gizmos,
- Installer une couverture d'hivernage laissant passer l'eau de pluie ou des profils WinterClean.
- Protéger les caillebotis en bois des intempéries par un traitement adapté : Lasure, vernis, peinture, huile de lin... etc.
- Démontez le surpresseur du dispositif de nettoyage (si la piscine en est équipée) et les stocker à l'abri de l'humidité.
- Couper l'alimentation électrique du coffret d'alimentation.

## **8. Limites d'utilisation**

Les couvertures automatiques ont été conçues et fabriquées pour une utilisation dans le cadre d'une piscine familiale. Toute autre utilisation (piscine publique ou semi-publique), doit être dûment autorisée par le groupe BWT France - Activité POOL. Malgré de bonnes propriétés mécaniques, les couvertures automatiques ne peuvent résister à des agressions extérieures.

Il faut donc éviter :

- Le contact direct de la surface du tablier avec des produits désinfectants (chlore, brome...) susceptibles de causer des dommages tels que : décoloration irréversible, brûlure et cloquage...
- Un poids excessif sur le tablier de la couverture qui a pour effet de le déformer.
- Les chocs mécaniques : chute d'objets contondants sur le tablier, pied de parasol, fortes chutes de grêle...

Nous conseillons de prendre contact avec la compagnie d'assurance, afin de vérifier que le tablier de la couverture automatique est garanti contre le risque de « grêle ».

Par ailleurs, l'étanchéité des lames composant le tablier de la couverture constitue un facteur essentiel de protection de la couverture. Cette étanchéité peut être mise en échec suite à un choc mécanique, un orage de grêle... etc.

En conséquence, l'étanchéité des lames doit faire l'objet d'un contrôle régulier de la part de l'utilisateur adulte responsable et tout défaut doit être réparé sans délai.

Cette liste de précautions n'est pas exhaustive et nous conseillons vivement, en cas de doute, de ne rien entreprendre sans avoir obtenu l'avis de l'installateur, avec lequel un dialogue fréquent doit être entretenu.

# CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

Veillez à conserver notice, facture, preuve d'achat.

Cette couverture automatique a été l'objet de soins tous particuliers, tant au niveau de sa conception, que de sa fabrication, dans le respect des prescriptions des normes applicables en vigueur et, en particulier, de la norme NF P90-308 « Éléments de protection pour piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif – couvertures de sécurité et dispositifs d'accrochage – exigences de sécurité et méthodes d'essai\* »  
\*Sauf mention particulière dans les caractéristiques techniques spécifiques à certains modèles.

De même, les garanties offertes sur les couvertures automatiques BWT sont réelles et sérieuses. Elles découlent de l'engagement de BWT France - Activité POOL, concepteur et fabricant, dont le siège administratif est situé : 48 rue de Bédée, Pleumeleuc (35137), France.

## REMARQUES IMPORTANTES :

Les garanties ci-dessous exposées sont exclusivement réservées aux clients professionnels. Elles ne peuvent, en aucun cas, être invoquées par l'utilisateur final de la piscine, ce dernier n'ayant aucun lien contractuel avec BWT France - Activité POOL. A ce titre, BWT France - Activité POOL et son client installateur se reconnaissent mutuellement la qualité de "professionnels". Toutefois, la mise en jeu de ces garanties suppose que le professionnel a remis et fait signer à son propre client, le « Bon de garantie » situé en fin de notice, relative à l'utilisation et à l'entretien d'une couverture automatique BWT. Toutes les garanties invoquées dans ce document prennent effet à la date de réception du bon de garantie annexée au présent document et dûment complétée par le client installateur ou, à défaut, au terme d'un délai de 30 jours à compter de la date livraison de la couverture.

## 1. Garantie sur le tablier de lames en PVC

### 1.1. Garantie sur la bonne tenue et sur l'étanchéité des lames

Les lames en PVC formant le tablier des couvertures Hors-Sol BWT sont couvertes par une garantie de 5 ans concernant l'étanchéité des lames, leur articulation, ainsi que leur bonne tenue dans le temps.

En cas d'échange partiel des lames composant le tablier d'une couverture BWT, et compte tenu de la décoloration progressive de celles-ci et des variations de coloris des lots de matière utilisés, des différences de teinte entre lames anciennes et lames neuves sont normales et naturelles.

#### Sont exclus de la garantie :

Tout dégât consécutif à un non-respect d'une des consignes de réalisation du génie civil ou d'installation des composants de la couverture.

Les tabliers à lames polycarbonate (PC) qui seraient installés sur des modèles de couverture à stockage hors sol.

Le défaut d'étanchéité des lames, si le nombre de lames non étanches n'excède pas 2% du nombre total de lames composant le tablier de la couverture BWT.

La présence de gouttes de condensation à l'intérieur des lames, qui ne résulte pas d'un défaut d'étanchéité mais d'un phénomène naturel de perméabilité de la matière à la vapeur.

Le défaut d'articulation des lames, lorsque celui-ci résulte :

- De dépôts de calcium ou de magnésium, ceux-ci étant liés au fonctionnement de la couverture dans une eau dont le TH est supérieur à 20° Français.
- De l'accumulation, sur le tablier, de salissures (feuilles mortes, détritiques, sable...), dont la présence est la conséquence d'un défaut notable d'entretien régulier de la couverture automatique.
- D'un mauvais réglage des dispositifs de fin de course qui arrêtent automatiquement l'enroulement et le déroulement du tablier de la couverture.
- Pour les systèmes sans dispositif de fin de course, de chocs du tablier contre la paroi opposée à l'enroulement du fait d'un manque de précaution de la part de l'utilisateur.
- D'un déroulement du tablier dans la fosse immergée de stockage, consécutif à une baisse du niveau d'eau sous le haut de la paroi de séparation (absence de régulation de niveau ou régulation de niveau défectueuse).

La déformation du tablier de lames dans le cas d'une piscine équipée de mains courantes ou d'épaulements, résultant :

- De la stagnation prolongée, à sa surface, d'une importante couche de neige.
- D'une baisse importante et intempestive du niveau d'eau, notamment lorsque la piscine est équipée d'épaulements ou de mains courantes.

Les dégâts causés à une ou plusieurs lames du tablier suite à :

- Une tentative d'ouverture de la couverture, alors que celle-ci est fermée et verrouillée.
- Une tentative de manœuvre de la couverture à stockage immergé alors que le niveau d'eau est trop bas (sous le haut de la paroi de séparation) ou trop haut (au-dessus du dessous de la poutre) du fait de l'absence de régulation de niveau et/ou de trop-plein, ou du fait que ceux-ci sont défectueux.
- Une tentative de réparation ou de modification exécutée par un opérateur non qualifié et extérieur à BWT France - Activité POOL.
- Une tornade, un orage de grêle, ou à la chute de branches, de tuiles... ce risque étant couvert par le contrat multirisques habitation, généralement souscrit par l'utilisateur de la couverture.
- Un frottement du tablier.

Une déformation et/ou boursoufflement du tablier de lames, résultant :

- De la présence, sous la couverture, d'un objet flottant (Bouée, jouet, thermomètre, doseur flottant, balai...) et empêchant tout contact des lames, cet endroit, avec l'eau de la piscine.
- Du stockage, sur la plage autour de la piscine et au soleil, d'une partie du tablier pendant le montage ou une opération d'entretien.

La déformation du tablier ou de l'articulation des lames, résultant de l'emprisonnement d'un objet (Bouée, jouet, thermomètre, doseur flottant, balai...), dans les spires de la couverture, lors de son enroulement.

## **1.2. Garantie sur le risque de taches et de décoloration**

Les couvertures BWT sont également couvertes par une garantie de 5 ans concernant les risques de décoloration brutale ou anormale et/ou l'apparition de taches indélébiles, à la surface du tablier de lames. Toutefois, cette garantie ne peut pas être invoquée si la surface de lames tachées ou décolorées est inférieure à 10% de la surface totale du tablier de la couverture.

**NOTA BENE** : Les lames étant produites par extrusion de PVC pigmenté, une décoloration progressive des lames, due à l'oxydation des matières colorantes par les rayons U.V. et/ou les produits désinfectants utilisés pour le traitement de l'eau de la piscine, est normale et naturelle.

En cas d'échange partiel des lames composant le tablier d'une couverture BWT et compte tenu de cette décoloration, des différences de teinte entre lames anciennes et lames neuves sont normales et naturelles.

### **Sont exclus de la garantie donnée sur le risque de taches ou de décoloration :**

Les taches causées par :

- L'utilisation de crèmes solaires bronzantes très richement pigmentées (taches brunes / marrons).
- Les fumerolles résultant de la combustion d'hydrocarbures (gaz d'échappement de véhicules à moteur, survol d'avions, chaudières à fuel...etc.).
- Les fumées de cheminée à bois.
- Le tannin de feuilles mortes en décomposition sur le tablier.

La décoloration ou coloration (et la déformation) des lames, due à la migration de composants consécutive au contact prolongé entre le tablier et d'autres éléments en plastique (couvertures d'hivernage, feuilles en polyéthylène ou PVC...).

Les taches résultant d'un défaut notable d'entretien. Un nettoyage complet des lames doit être effectué, au minimum deux fois par an (Voir nos conditions d'exploitation).

Les taches provenant de la formation de sulfures métalliques, incrustés dans le PVC et résultant de la présence de micro-organismes (bactéries, champignons...) et d'ions métalliques présents dans l'eau de la piscine ou le matériau PVC lui-même. Ce risque est prévenu en maintenant, en permanence, une parfaite qualité d'eau et en évitant la stagnation au contact de la couverture, de végétaux en décomposition.

Le phénomène de léger jaunissement dans le temps des lames polycarbonate qui est inhérent à la matière et donc inévitable.

## **2. Garantie sur la mécanique**

### **2.1. Garantie sur le moto-réducteur**

Les moto-réducteurs équipant les couvertures BWT sont couverts par une garantie de 5 ans couvrant l'étanchéité et la bonne tenue dans le temps du moto-réducteur, sous réserve que celui-ci ait été installé selon les recommandations techniques de la notice des couvertures BWT et qu'il en soit fait une utilisation conforme aux prescriptions de cette notice.

#### **Sont exclus de la garantie donnée sur le moto-réducteur les dommages découlant :**

De la pénétration d'eau à l'intérieur du moto-réducteur, suite à :

- Une installation de ce dernier non conforme aux prescriptions de la notice,
- Un démontage total ou partiel de celui-ci,
- Une immersion des moto-réducteurs prévus pour fonctionner hors d'eau uniquement.

Du non-respect des normes électriques d'installation en vigueur, et notamment en France, de la norme NF C15-100 dans sa version la plus récente.

De la foudre ou des surtensions, ce risque étant couvert par le contrat multirisque habitation, généralement souscrit par l'utilisateur de la couverture.

D'une sur-sollicitation du moto-réducteur consécutive à un génie civil non conforme ou à une mauvaise installation de la couverture (frottements ou efforts anormaux au déroulement/enroulement du tablier...).

### **2.2. Garantie sur le coffret électrique**

Le coffret électrique équipant les couvertures BWT est couvert par une garantie de 5 ans concernant son bon fonctionnement, sous réserve que celui-ci ait été installé selon les recommandations techniques de la notice des couvertures BWT et qu'il en soit fait une utilisation conforme aux prescriptions de cette notice.

#### **Sont exclus de la garantie donnée sur le coffret électrique les dommages découlant :**

Du non-respect des normes électriques en vigueur, et notamment en France, de la norme NF C 15-100 dans sa version la plus récente.

De la foudre, des perturbations électromagnétiques ou des surtensions, ce risque étant couvert par le contrat multirisques habitation, généralement souscrit par l'utilisateur de la couverture.

D'un mauvais serrage de contact électrique, les préconisations d'entretien mentionnant un contrôle biennuel de ce point.

**NOTA BENE** : Il est rappelé que les raccordements électriques du coffret de commande d'une couverture automatique BWT, doivent être impérativement réalisés par un professionnel qualifié.

## **2.3. Garantie sur le panneau solaire, le convertisseur, la batterie rechargeable et son chargeur amovible**

Pour les modèles de couvertures concernés, les batteries rechargeables et les panneaux solaires d'alimentation électrique du moteur de la couverture sont couverts par une garantie de 2 ans concernant leur bon fonctionnement, sous réserve que ceux-ci aient été installés selon les recommandations techniques de la notice des couvertures BWT et qu'il en soit fait une utilisation conforme aux prescriptions de cette notice.

### **Sont exclus de la garantie donnée sur les panneaux solaires et sur les batteries rechargeables :**

Les dégâts des batteries consécutifs à une décharge profonde suite à leur déconnexion du panneau solaire, ou à un défaut chronique d'exposition du panneau solaire à la lumière ambiante extérieure.

Les dégâts des batteries consécutifs à leur immersion.

Les dommages du panneau solaire consécutifs à un orage de grêle ou à la chute de branches, de tuiles... sur le panneau solaire.

## **2.4. Garantie sur l'axe**

L'axe en aluminium anodisé, équipant les couvertures BWT, est couvert par une garantie de 5 ans concernant sa bonne tenue dans le temps, sous réserve que celui-ci ait été installé selon les recommandations techniques de la notice des couvertures BWT et qu'il en soit fait une utilisation conforme aux prescriptions de cette notice.

### **Sont exclus de la garantie donnée sur l'axe, qu'il soit immergé ou hors sol, les dommages résultants :**

De l'utilisation de produits et/ou de systèmes de traitement des eaux incompatibles avec les matériaux utilisés pour la fabrication des axes de couvertures BWT ou d'une utilisation de ceux-ci non conforme aux prescriptions des fabricants desdits produits ou systèmes. L'attention de l'utilisateur est tout spécialement attirée sur les risques de corrosion de l'axe d'une couverture BWT, liés à la présence de sel dans l'eau de la piscine combinée ou non à l'utilisation d'un système d'électrolyse.

Du surdosage en produits oxydants (potentiel Rédox au-delà de 750 mV).

De courants vagabonds présents dans l'eau et liés à des micro-fuites électriques de certains appareils, et non évacués par une mise à la terre fonctionnelle efficace de l'eau de la piscine.

De l'application d'une charge anormalement élevée sur l'axe (cintrage ou déformation).

De nettoyage des axes avec des produits inadaptés (tels que corrosifs, abrasifs...).

D'une utilisation de la couverture automatique non conforme aux prescriptions contenues dans la notice.

## **3. Autres éléments non cités précédemment**

Les éléments ou sous-ensembles non cités dans les clauses de garantie précédentes et faisant partie de la nomenclature des couvertures BWT sont couverts par une garantie de 2 ans.

### **Sont exclus de la garantie donnée sur ces éléments ou sous-ensembles tout dommage consécutif :**

A une installation, une utilisation, ou un entretien non conforme aux préconisations du « Génie civil des couvertures BWT » et de la notice des couvertures BWT.

A des événements climatiques inhabituels (orages de grêle, tempêtes, tornades, inondations, ...).

A l'utilisation de systèmes ou produits de traitement d'eau incompatibles avec les matériaux constitutifs de ces éléments ou sous-ensembles.

A des paramètres de l'eau (pH, TH, TAC, métaux, ...) non-conformes aux préconisations de la notice des couvertures BWT.

A une mise en œuvre ou une utilisation des systèmes ou produits de traitement non conformes aux préconisations de leur fabricant.

## **4. Application des garanties**

Les différentes garanties couvrant les couvertures BWT, offertes par BWT France - Activité POOL, sont limitées au remplacement ou à la réparation de tout ou partie du matériel reconnu défectueux.

### **Ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une prise en garantie, à quelque titre que ce soit :**

Les frais de pose et dépose de tout ou partie de la couverture automatique,

Les dommages et intérêts pour privation temporaire de jouissance, quels que soient le type d'utilisation de la couverture et sa durée d'indisponibilité,

Les frais pour dommages consécutifs (vidange, produits, eau, chauffage...).

Dans le cas où l'une de ces garanties est invoquée, toutes les mesures doivent être prises, immédiatement, afin de permettre aux techniciens de BWT France - Activité POOL l'identification de la couverture BWT et de la cause du dommage.

Au cas où un technicien BWT France - Activité POOL s'est déplacé, à la demande du client installateur, sans qu'il y ait matière à faire jouer la garantie, nous nous réservons le droit de facturer les frais de son déplacement.

**NOTA BENE** : L'application de tout ou partie des garanties ci-dessus ne peut, en aucune façon, avoir pour effet d'en prolonger la durée.

### **Ces garanties ne peuvent être invoquées que (rappel) :**

- Si la couverture BWT a été transportée et stockée dans son emballage d'origine, à l'abri du soleil et de la chaleur et dans les conditions normales définies dans la notice des couvertures automatiques BWT.
- Si les travaux de génie civil et leur finition (angles, margelles, pièces à sceller, trop-plein, régulation de niveau automatique...) ont été réalisés conformément à la notice technique "Préparation du Génie Civil" et selon les règles de l'art.
- Si la couverture a été installée conformément à la notice des couvertures automatiques BWT.
- Si la longévité, les performances et les qualités des lames en PVC n'ont pas été compromises par une agression mécanique ou chimique, due à un usage ou à un environnement de matériaux incompatibles avec des composants à base de Polychlorure de Vinyle (PVC).
- Si les lames des couvertures translucides n'ont jamais été exposées au soleil sans être au contact de l'eau de la piscine.
- Si les conditions d'utilisation des couvertures automatiques BWT, telles qu'elles sont décrites dans la notice des couvertures automatiques BWT, ont été scrupuleusement respectées.
- Si l'installateur professionnel de la couverture BWT a renvoyé à BWT France - Activité POOL, dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de livraison de la couverture, le bon de garantie annexé au présent document, dûment rempli et signé.

Ne sont pas couverts par les différentes garanties ci-dessus exposées, d'une façon générale, tous les dommages causés à une couverture automatique BWT, pouvant résulter d'une utilisation de celle-ci, en dehors du cadre pour lequel elle a été conçue et fabriquée.

Dernière mise à jour : Avril 2026

# Notes



## BON DE GARANTIE

Couvertures automatiques

À retourner à votre agence BWT France - Activité POOL

Date d'installation de la couverture :            /            /

### INSTALLATEUR DE LA COUVERTURE

Nom/Raison sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Signature et cachet de l'installateur :

### UTILISATEUR DE LA COUVERTURE

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Signature de l'Utilisateur (après avoir reçu les consignes d'exploitation que doit lui remettre l'installateur)

